

# Bulletin Municipal 2015

Janvier 2016

N° 36



## Jouons !



## Sommaire

Editorial .....	p2
Vie municipale .....	p3 à 9
Finances .....	p5
Vie locale .....	p10,11,14,29
Vie scolaire .....	p12,13
Social .....	p16,17
Intercommunalité .....	p18 à 23
Vie associative .....	p24 à 28
Environnement .....	p30, 31
Calendrier de fêtes .....	p32



**Bulletin municipal de Cheyssieu N°36— 2015**

**Responsable de publication : Gilles BONNETON**

**Rédaction et conception : Commission communication**

**Impression : Imprimerie DUPUIS**

**Dépôt légal janvier 2016**

**La commission Communication**, composée de :

Gilles Bonneton, Lilah Braïk, Vincent Couturier, Yves Grenouiller, Sylvain Laurent, Emmanuel Montagnon, Annie Pizzinato, Emmanuelle Rozelier, Annie Thabaret est heureuse de vous présenter le bulletin municipal pour l'année 2015.

Nous rappelons à toutes les associations que le bulletin municipal, les flashs infos semestriels et le site internet de la commune [www.cheyssieu.fr](http://www.cheyssieu.fr) leur permettent de diffuser des informations. Nous regrettons que certaines ne transmettent aucun article ou que peu d'informations sur leurs activités. Nous restons à leur disposition...

Vous trouverez aussi un encart comprenant : le plan de la commune mis à jour ainsi que des infos pratiques que vous pouvez garder à portée de main.

**Bonne lecture !**

## Le mot du maire



Lors de la cérémonie des vœux le 8 janvier 2015, au lendemain des assassinats perpétrés dans les locaux de Charlie Hebdo, j'affirmais : les euphémismes ne sont plus de mise, c'est une guerre, une vraie guerre qui nous a été déclarée, la guerre du fanatisme religieux contre l'Occident, l'Europe et les valeurs de la démocratie.

Les mots ont paru un peu fort à certains, malheureusement les faits ont confirmé mes propos : la tuerie de l'Hyper Cacher, décapitation à Saint Quentin Fallavier, attaque d'un train Thalys, massacres du 13 novembre à Paris.

L'état d'urgence est décrété, l'ennemi nommé : l'islamisme radical et ses nombreux fidèles présents sur le territoire national.

Nous allons devoir vivre, une épée de Damoclès au dessus des têtes de ceux que nous aimons et chérissons puisque les spécialistes de l'antiterrorisme affirment que dix ans ne suffiront pas pour anéantir l'islamisme radical.

Pour faire face, restons unis, sûrs de nos valeurs, fiers de notre République.

Et pour cela, rien de mieux que de vivre, de réaliser nos projets et d'en rêver de nouveaux.

Le 10 janvier 2015, j'ai inauguré la rénovation de l'école maternelle et l'extension de la salle socio éducative. Un lieu qui étonne nombre de visiteurs extérieurs par le développement des espaces intérieurs peu commun et qui aujourd'hui, norme d'accessibilité oblige seraient impossibles à réaliser. La cour d'école a, elle aussi, bénéficié d'aménagement. Il reste à finaliser l'espace « jeux de sable » pour éviter que nos entrepreneurs de travaux publics en herbe n'ensablent tous les espaces mis à leur disposition. La troisième et dernière phase de ce chantier concerne la chaufferie, le choix du bois granulé étant acté, la réalisation se fera en 2016.

Les locaux, en particulier la salle socio éducative, seront mis à disposition de l'OVIV (notre centre social de la Varèze) pour l'accueil de loisirs sans hébergement des enfants de 3 à 10 ans à dater du 13 janvier 2016 après-midi.

La réalisation du pont sur le Suzon, permet de sécuriser l'intervention des nombreux professionnels et bénévoles qui œuvrent au sein de l'association Vivadimi au bien être de Dimitri. Le projet de maison Espoir et du centre d'accueil est finalisé, la phase administrative va être engagée ; le conseil municipal délibérera sur l'appel à projet portant la mise en compatibilité du POS. L'étude sera confiée au cabinet d'urbanisme URBA2P qui nous accompagne dans l'élaboration du PLU.

Le Plan Local d'Urbanisme, sujet sensible et complexe qui a demandé un peu plus de temps pour que chacune et chacun des élus puissent s'approprier les contraintes qui nous sont imposées et les enjeux pour la commune. Une réunion publique est programmée le jeudi 11 février à 19h à la salle d'animation.

Dans les pages suivantes, vous trouverez le détail des réalisations, des investissements, des travaux, des choix portés par l'équipe municipale.

Bonne lecture

Bonne Année.

**Nous remercions vivement tous les annonceurs pour leur participation à la réalisation de cette brochure.**

## Etat civil 2015

### Naissances

<b>Yassin NADJIA</b>	né le 27 janv à Givors
<b>Matthieu ESCARTI</b>	né le 21 avril à Vienne
<b>Maddy GUERDNER</b>	né le 3 juin à Romans sur Isère
<b>Manon VIDAL</b>	née le 7 juin à Feyzin
<b>Imran HAMZA</b>	né le 27 sept à Givors
<b>Elisa THIVILLER</b>	née le 16 oct à Vienne
<b>Maxence BLOYON ORTOLLAND</b>	né le 12 nov à Vienne
<b>Chloé NUNES</b>	née le 18 nov à Vienne

### Mariages

<b>Denis KAISER et Françoise GAMBEY</b>	le 20 mars
<b>Nicolas CARPENE et Marie GASPY</b>	le 30 mai
<b>Franck VIDAL et Gladys PAGNOTTE</b>	le 19 sept
<b>Thomas THONGSYTHAVONG et Sorlaphai INSIXIENGMAI</b>	le 26 sept
<b>Pascal LOPEZ et Carène BONFILS-GUILLAUD</b>	le 26 nov

### Décès

<b>Gabriel GOUBET</b>	décédé le 23 janv	75 ans
<b>Paulette THIVOLLE épouse GOUBET</b>	décédée le 29 janv	84 ans
<b>Louis FAHY</b>	décédé le 6 févr	73 ans
<b>Claude LOSTETTER</b>	décédé le 28 juin	62 ans
<b>Solange COURT épouse TERRACOL</b>	Décédée le 28 oct	71 ans
<b>Serge MARTEL</b>	décédé le 22 déc	80 ans

### Permis de construire

<b>VK PROMOTION</b>	<i>Champ des Granges, Les Tamaris II</i>	modificatif surface de plancher
<b>M. MASSOT Anthony</b>	<i>Champ des Granges, Les Tamaris II</i>	maison individuelle + modifications
<b>M. ROSTAING Frédéric</b>	<i>6 rue du Puits</i>	transformation garage en habitation
<b>SCI FANNY</b>	<i>Champ des Granges, Les Tamaris II</i>	3 micro crèches jumelées
<b>M. et Mme SERPOLLIER Luc et Françoise</b>	<i>Montée des Rossières</i>	maison individuelle
<b>Mme BAILLOUD Caroline</b>	<i>Montée des Rossières</i>	maison individuelle
<b>Mme PALISSE Virginie et M. FERRIER Kévin</b>	<i>Champ des Granges, Les Tamaris II</i>	maison individuelle
<b>M. et Mme BAILLOUD Thomas et Carine</b>	<i>Montée des Rossières</i>	maison individuelle
<b>M. BAJARD Sylvain</b>	<i>Rue du Clos</i>	maison individuelle
<b>M. VALLIN Michel</b>	<i>21 rue du Clos</i>	abri de jardin
<b>VK PROMOTION</b>	<i>Champ des Granges</i>	modificatif permis de construire
<b>M. JAIL Nicolas</b>	<i>Champ des Granges, Les Tamaris II</i>	maison individuelle
<b>M. CHAMPOMMIER Sébastien et Mme JANKOV Delphine</b>	<i>Montée des Rossières</i>	maison individuelle
<b>M. BLOYON Eric</b>	<i>361 route du Cuillery</i>	terrasse surélevée
<b>M. MARTINEZ Fabien</b>	<i>Impasse du Bachoud</i>	maison individuelle
<b>M. ESPIN Eddy</b>	<i>Chemin de Louze</i>	Permis modificatif : garage double en surface

### Demandes exemptées de permis de construire

<b>M. CLEMENT Mickaël</b>	<i>102 impasse du Pressoir</i>	création pièce supplémentaire
<b>Mme MARTINEZ Ghislaine</b>	<i>167 rue du Clos</i>	division foncière
<b>M. ROUSSET Robert</b>	<i>365 route de la Varèze</i>	coupe haie et pose grille rigide
<b>M. MEDOLAGO Christophe</b>	<i>411 route du Cuillery</i>	piscine
<b>M. et Mme BEY Lassaad et Sonia</b>	<i>63 rue de la Baronnière</i>	piscine et auvent terrasse
<b>Mme BAILLOUD Geneviève</b>	<i>Montée des Rossières</i>	Division parcellaire
<b>Mme BOCHARD Liliane</b>	<i>134 montée des Rossières</i>	piscine hors sol
<b>Mme BOURGUIGNON Lucile</b>	<i>639 route du Pilat</i>	terrasse
<b>M. KARAHAN Bayram</b>	<i>151 rue de la Baronnière</i>	piscine
<b>Sté INOVIA CONCEPT chez Mme KIFFER Jacqueline</b>	<i>127 route du Pilat</i>	installation panneaux photovoltaïques
<b>Mme CLAUZIER Marie-Noëlle</b>	<i>345 route du Cuillery</i>	mur à la place de haie
<b>M. RAYMOND Jean-Gilles</b>	<i>260 route de Beson</i>	garage, cellier et démolition d'un abri de jardin
<b>Institut des Nouvelles Energies pour M. POIROT Philippe</b>	<i>122 route de la Brula</i>	panneaux photovoltaïques
<b>M. ARTHAUD Pierre</b>	<i>Route des Alpes</i>	division parcellaire
<b>M. ESCARTI Alexis</b>	<i>68 route de Caraz</i>	piscine
<b>M. BONNARD Thierry</b>	<i>158 rue des Vergers</i>	piscine en bois enterrée

## Délibérations conseils municipaux en 2015

### Séance du 15 Janvier 2015

- Travaux sur éclairage public SEDI
- Avant-projet et plan de financement prévisionnels de l'opération soit 69 101 € : Financement externes : 34 880 €, participation prévisionnelle (frais SEDI + contribution aux investissements) : 34 221 €.
- Participation aux frais de maîtrise d'ouvrage du SEDI : 1 316 €.
- Rénovation et extension de l'école maternelle
- Maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'une chaufferie bois et son réseau de chaleur au groupe scolaire et partiellement de l'église : Attribution au CABINET COSTE pour un montant HT : 18 730 €
- Contrat SACPA pour la capture et ramassage, transport des animaux errants et ou dangereux sur la voie publique, ramassage des cadavres d'animaux et la gestion de la fourrière animale pour une participation financière de la commune de 0.86 € HT par habitant et par an à effet au 1er janvier 2015 en remplacement de la convention avec la SPA de Lyon.
- Convention d'aide à l'investissement pour 50 000 € entre la CAF de l'Isère et la commune pour l'extension de l'école maternelle pour l'accueil de loisirs périscolaires soit 25 000 € en prêt pour l'investissement (à taux zéro) et 25 000 € de subvention pour investissement.
- Marchés de travaux pour la rénovation et l'extension de l'école maternelle : avenants à marchés.
- Certains travaux prévus aux marchés n'ont pas été réalisés pour les lots suivants :
- Lot N° 2: Gros œuvre - maçonnerie : SMTS pour un montant de -1 996.20 € HT, montant du marché porté de 49 996.20 € HT à 48 000.00 € HT.
- Lot N° 3 : Charpente - ossature bois - bardages : GALIEN Toitures pour un montant de - 3 249.60 € HT, ce qui porte le montant du marché de 76 718.69 € HT à 73 469.09 € HT.
- Lot N° 6 : Façades - ITE : NTB pour un montant de -1 413.60 € HT, montant du marché porté de 11 377.53 € HT à 9 963.93 € HT.
- Lot N° 8 : Menuiseries intérieures : RIVORY pour un montant de -1 502.32 € HT, montant du marché porté de 29 040.08 € HT à 27 537.76 € HT.



### Séance du 12 Mars 2015

- Approbation du Compte administratif 2014 :
  - .Section de fonctionnement :
    - Dépenses : 409 175.59 €
    - Recettes : 584 869.54 €
    - Résultat de clôture : + 175 693.95 €
  - .Section 581 762.72 €
    - Recettes : d'investissement :
    - Dépenses : 348 495.46 €
    - Résultat reporté : + 400 272.25 €
    - Résultat de clôture : + 167 004.99 €
  - Résultat de clôture total : + 342 698.94 €
  - Restes à réaliser : dépenses d'investissement 97 000.00 €.
  - Approbation à l'unanimité du compte de gestion de l'année 2014, établi par Monsieur le Trésorier municipal.
  - Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 :
    - Résultat de l'exercice : 175 693.95 €
    - Résultats antérieurs reportés : 0.00 €
    - Résultats à affecter : 175 693.95 €
  - Solde d'exécution d'investissement
    - R 001(excédent de financement) : 164 004.99 €
  - Solde des restes à réaliser d'investissement
    - Besoin de financement -97 000.00 €
    - Affectation 175 693.95 €
  - Affectation en réserve 1068 en investissement 175 693.95 €
  - Report en fonctionnement R002 0.00 €
  - Vote des taux d'imposition 2015 :
    - maintien des taux 2014 pour les trois taxes**
    - .Taxe d'habitation 7,21% (2014) 7,21%(2015)
    - .Taxe foncière 12,47% (2014) 12,47%(2015)
    - .Taxe foncière (non bâti) 54,42%(2014) 54,42%(2015).
  - Budget primitif 2015 voir page suivante.
  - Demande de maîtrise d'ouvrage déléguée et de financement au SEDI pour des travaux d'éclairage public. La commune sollicite la maîtrise d'ouvrage déléguée et l'aide financière au SEDI pour les travaux sur le réseau d'éclairage public programmés en 2015.
  - Réalisation des travaux d'éclairage public « Remplacement – Renforcement de l'éclairage public », dont le montant estimatif s'élève à 62 899 € TTC.



### Séance du 23 Février 2015

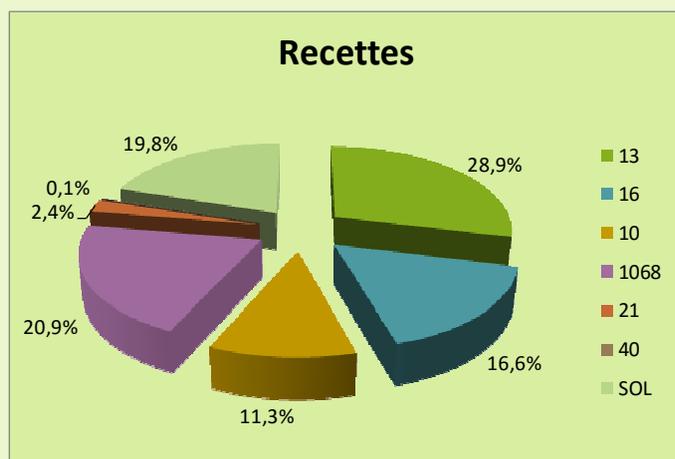
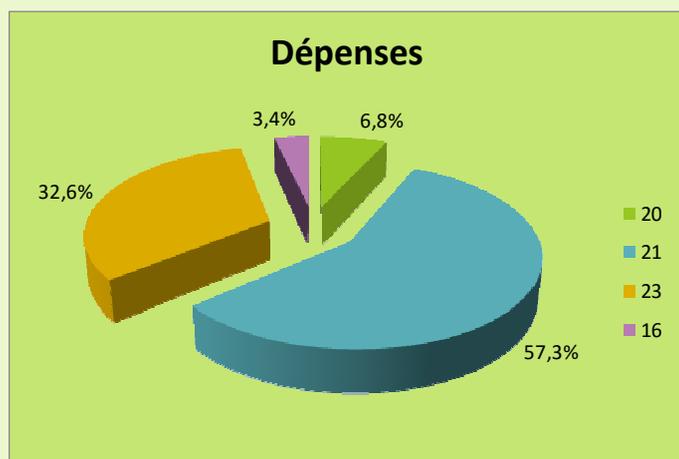
- Prise en charge dépenses d'investissement avant vote du Budget Primitif 2015
- (Dans la limite de 25% des dépenses d'investissement du Budget Primitif 2014)
- Chapitre 21 : Immobilisations corporelles (Article 21578 : Autre matériel et outillage)
- Acquisition d'une laveuse pour la vaisselle (avec douchette pour la plonge batterie) à la cantine scolaire pour un montant total de 4 815.18 € TTC.
- Renouvellement convention de partenariat CNFPT / Commune.

### Séance du 9 Avril 2015

- Décision modificative N° 1
- Une subvention d'un montant de 26 732.00 € a été versée en 2014 par erreur : restitution faite au SIERVB .
- Utilisation de la piscine Charly KIRAKOSSIAN par les élèves de l'école du 10 avril au 19 juin pour 13 séances. Les dépenses sont réparties ainsi :
- Transport par les cars FINAND-FAURE : 103 € x 13 = 1 339 €.
- Location et salaire du maître-nageur : 100 € x 13 = 1 300 €.

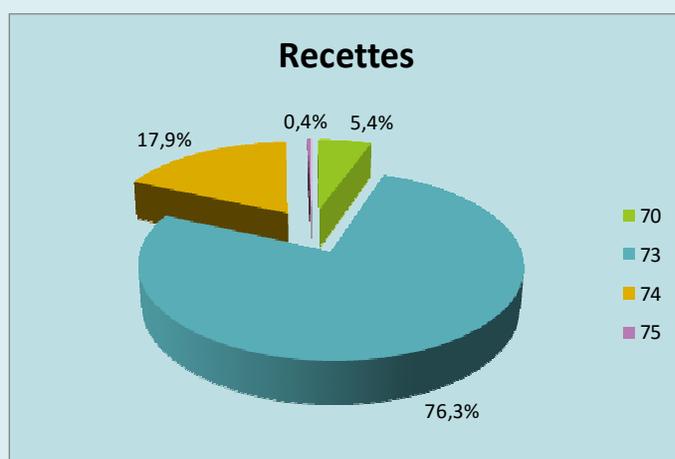
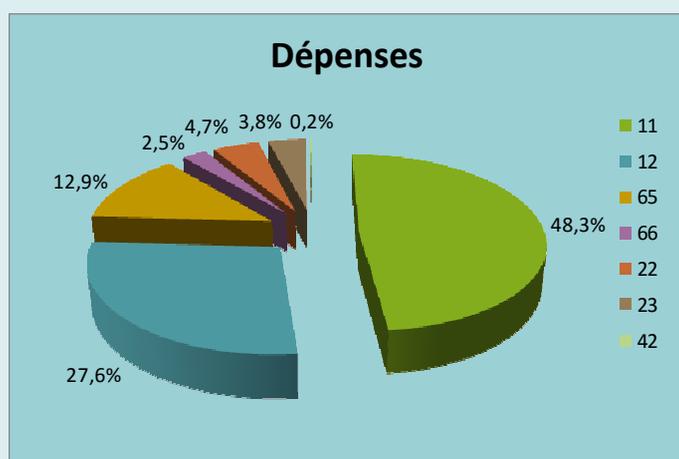
## BUDGET INVESTISSEMENT CHEYSSIEU 2015

DEPENSES			RECETTES		
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 000 6,8%	13	SUBVENTIONS INVESTISSEMENT	243 250 28,9%
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	481 951 57,3%	16	EMPRUNTS ET DETTES	140 000 16,6%
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	274 000 32,6%	10	FONDS DIVERS RESERVES	94 819 11,3%
16	REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	28 830 3,4%	1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT	175 693 20,9%
			21	VIREMENT DE FONCTIONNEMENT	20 000 2,4%
			40	OPERATION ORDRE ENTRE SECTIONS	1 015 0,1%
			SOL	SOLDE D'EXECUTION REPORTE	167 004 19,8%
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>		
841 781 100%			841 781 100%		



## BUDGET FONCTIONNEMENT CHEYSSIEU 2015

DEPENSES			RECETTES		
11	CHARGES A CARACTERE GENERAL	253 360 48,3%	13	ATTENUATIONS CHARGES	0 0,0%
12	PERSONNEL	144 500 27,6%	70	PRODUITS DE SERVICE	28 200 5,4%
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	67 550 12,9%	73	IMPOTS ET TAXES	400 178 76,3%
66	CHARGES FINANCIERES	12 970 2,5%	74	DOTATIONS et PARTICIPATIONS	93 631 17,9%
22	DEPENSES IMPREVUES de FONCTIONNEMENT	24 814 4,7%	75	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	2 200 0,4%
23	VIREMENT A SECTION D'INVESTISSEMENT	20 000 3,8%			
42	OPERATION ORDRE : AMORTISSEMENTS	1 015 0,2%			
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>		
524 209 100%			524 209 100%		



## BUDGET FONCTIONNEMENT CCAS 2015

DEPENSES			RECETTES		
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	7 385 62,1%	70	PRODUITS DE SERVICE	2 120 17,8%
012	PERSONNEL	75 0,6%	74	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	1 500 12,6%
65	AUTRES CHARGES GESTION COURANTE	4 435 37,3%		RESULTAT REPORTE	8 275 69,6%
<b>TOTAL DEPENSES</b>			<b>TOTAL RECETTES</b>		
11 895 100%			11 895 100%		

## Délibérations conseils municipaux en 2015

### Séance du 18 Mai 2015

- Marchés à Procédure Adaptée et Marchés de travaux pour l'aménagement de terrains multi – sports et aires de jeux :

**LOT N° 1 – Terrassements – VRD : BUFFIN TP,**

Ampuis, pour un montant de 31 371.04 € HT

**LOT N° 2 – Structures et aires de jeux, KOMPAN,**

Dammarie les Lys pour un montant de 111 397.29 € HT.

**Montant total : 142 768.33 € HT.**

- Acquisition d'une tondeuse destinée à l'entretien des espaces verts pour un montant de 570.00 €.



### Séance du 22 Juin 2015

- Rapport du 5 mai 2015 de la commission locale d'évaluation des transferts de charges et évaluation des charges transférées par les communes à la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais en 2014

- La CLETC a approuvé, à l'unanimité de ses membres, dans sa réunion du 5 mai dernier, les modalités de détermination des charges transférées par les communes à la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais lors des transferts de compétences ayant pris effet au 1er Janvier 2014 et concernant : les eaux pluviales, le SMIRCLAID, les associations caritatives d'intérêt communautaire, la natation et l'athlétisme, le sport handicap – sport adapté.

- Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC 2015) mise en œuvre de la procédure dérogatoire libre.

Le FPIC a été mis en place par la loi de finances 2012. Il consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour les reverser à d'autres intercommunalités et communes. Le montant du FPIC, qui s'élevait à 150 M€ en 2012, porté à 360 M€ en 2013, 570 M€ en 2014 ; il atteint 780 M€ en 2015 et devrait arriver à 1 Milliard d'euros en 2016.

- Assistance technique pour la réalisation de la cartographie des aléas naturels : Office National des Forêts, service de restructuration des Terrains en Montagne de l'Isère (RTM) pour un montant de 2135€ HT.

- Création d'une régie de recettes pour la garderie périscolaire et indemnité de responsabilité du régisseur dans la limite des taux maximum fixés par l'arrêté ministériel du 3 septembre 2001.

- Fin de mission de l'OVIV et reprise par la Commune de la gestion de la garderie périscolaire.

- Reconduction autorisation embauches emploi unique insertion. Recrutement de personnes en emploi unique d'insertion en aide, à l'école, à la pause méridienne et la cantine scolaire pour la rentrée 2015-2016. La conclusion de CAE ou emploi d'avenir est subordonnée à la signature d'une convention entre la Mission Locale et la commune.

- Demande de subvention Département de l'Isère pour la mise aux normes accessibilité ERP de la salle d'animation pour un montant de travaux estimés à 16 000 € HT.

### Séance du 16 Juillet 2015

- Clé de répartition, intégration patrimoine de l'éclairage public

Les résultats des comptes de gestions du SIERVB se décomposent comme ci-dessous :

- Montant du Patrimoine lié aux travaux d'électrification rurale : 13 052 518.96 € dont la totalité est transférée au Syndicat des Energies du Département de l'Isère.

- Montant du Patrimoine lié aux travaux d'éclairage public : 2 013 386.92 € qui sera transféré aux 16 communes selon clé de répartition adoptée lors de la séance du 22 juin 2015 au Conseil Syndical du SIERVB.

L'actif et le passif du SIERVB seront transmis en totalité au SEDI.

- Tarifs tickets de la garderie périscolaire, fixé à 0.55 € le quart d'heure soit 11.00 € pour carnet de 20 tickets et 2.20 € l'heure soit 44.00 € pour le carnet de 20 tickets. Application à compter du 1er septembre 2015.

- Augmentation tarif repas adultes cantine scolaire, le montant du repas pour les adultes (enseignants) inscrits à la cantine est porté de 3.80 € à 4.50 €. Application à compter du 1er septembre 2015.

- Règlement intérieur de la cantine scolaire, présentation du règlement modifié de ce service. Application à compter du 1er septembre 2015.

- Règlement intérieur de la garderie périscolaire, présentation pour avis du règlement intérieur de la garderie périscolaire et validation. Application au 1er septembre 2015.



### Séance du 3 septembre 2015

- Mission de vérifications techniques des équipements sportifs / aires de jeux stade / école / city stade : nécessité de procéder aux vérifications techniques des équipements sportifs installés pendant les vacances scolaires, propositions commerciales de la Société SOCOTEC.

- Augmentation du taux de location de la salle d'animation :

Montants fixés : gratuit pour les associations locales

150.00 € du 1er mai au 30 octobre

200.00€ du 1er novembre au 30 avril, caution : 400.00 €

Aucune réservation accordée aux personnes non domiciliées sur la commune.

Application à compter du 1er janvier 2016

- Subventions communales

Liste des subventions communales pour l'année 2015 : ASC 300 €, AFIPAEIM 70 €, Gymnastique Volontaire 100 €, AKOF TOGO 100 €, VIVA DIMI 50 €, Sapeurs pompiers 50 €

- Inter médiation technique et financière

- Engagement du Syndicat des Energies de l'Isère (SEDI) à recevoir la proposition technique et financière au titre de la réalisation par ce dernier des travaux d'extension des réseaux de distribution publique d'électricité sur le territoire de la commune de CHEYSSIEU, afin d'exercer son contrôle pour validation, et d'acquitter la contribution pour la part du coût de ces travaux non couverte par le tarif d'acheminement.



## Séance du 30 Novembre 2015

- Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunal (SDCI)
- Emission d'un avis négatif sur le projet SDCI de fusion de la CCPR et la Communauté d'Agglomération issue de la fusion entre la Communauté d'Agglomération du Pays Viennois et la Communauté de Commune de la Région de Condrieu.
- Emission d'un avis positif pour un rapprochement de la CCPR avec la CCTB si la CCTB en présente la demande et selon la forme qu'elle souhaitera.
- Schéma de mutualisation des services de la CCPR et de ses communes membres. Validation du schéma proposé.



## Séance du 2 Novembre 2015

- Utilisation piscine de Roussillon : Utilisation de la piscine Charly KIRAKOSSIAN par les élèves de l'école communale, du 13 novembre 2015 au 22 janvier 2016 pour 15 séances. Les dépenses correspondantes sont réparties comme suit :  
Transport par les cars FINAND-FAURE :  $108 \text{ €} \times 15 = 1\,620 \text{ €}$ .  
Location, salaire du maître-nageur :  $100.10 \text{ €} \times 15 = 1\,501.50 \text{ €}$ .
- Convention entre le Préfet de l'Isère et les services enregistreurs concernant les conditions et les modalités de mise en œuvre du système national d'enregistrement et des demandes de logement locatif social.
- A compter du 1er octobre 2015, les collectivités de l'Isère doivent se rattacher au Système National d'Enregistrement de la demande (SNE) pour pouvoir consulter et enregistrer les dossiers. Pour être utilisateur du SNE, les collectivités doivent signer avec l'Etat une convention.
- L'enregistrement de la demande de logement pour le compte de la commune est réalisé par la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais.
- Acquisition mobilier : 3 chauffeuses et 2 banquettes pour l'école primaire acquis auprès de la Société UGAP à Lyon, pour un montant total de 558.19 € TTC.
- Réalisation de la carte des aléas : après consultation auprès de trois bureaux d'études, la réalisation de la carte des aléas naturels est confiée à ALPES GEO CONSEIL - St Philbert 73670 St Pierre d'Entremont pour un montant de 5 040.00 €.
- Subvention au Sou des Ecoles, attribution d'une subvention pour un montant de 300 €.

## Séance du 14 Décembre 2015

- Instauration de la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur des ouvrages de transport et de distribution d'électricité  
Pour les ouvrages de transports PR'T =  $0,35 \times \text{LT}$   
Pour les ouvrages de distribution PR'D = PRD/10
- Dissolution du CCAS  
La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE), et comme la commune compte moins de 1500 habitants et remplit les conditions du Code de l'action sociale et des familles, il est décidé de dissoudre le CCAS. Cette mesure prend effet au 31 décembre 2015. Le Budget du CCAS sera transféré dans le Budget Communal.
- Adhésion au Centre de Remboursement du Chèque Emploi Service Universel CESU.  
Les demandes effectuées par certains parents pour le paiement par CESU préfinancés des prestations d'accueil périscolaire de leurs enfants ont été prises en considération. L'acceptation de ce mode de paiement présente un intérêt certain pour les administrés. Validation des conditions juridiques et financières de remboursement et autorisation du Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.
- Décision modificative N° 3  
Les crédits inscrits au chapitre 65 sont insuffisants. Il est nécessaire d'effectuer une Décision Modificative :

### SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES	
65/ Autre charges gestion courante	
6534 cotis sécu sociale part élus	+ 26 €
<b>TOTAL</b>	<b>+ 26 €</b>
DEPENSES	
022/Dépenses imprévues fonctionnement	
022 dépenses imprévues	- 26 €
<b>TOTAL</b>	<b>- 26 €</b>



## Travaux et investissements effectués en 2015



« La petite sirène »  
Jouer et apprendre les contes D'Andersen avec cette aire de jeux.



« nénuphar à ressort »



« terrain multi sports »  
plus un panier de basket extérieur.

Un city Park, des équipements sportifs individuels et des jeux pour enfants ont été installés au complexe sportif



« City stade » 24m x 12m  
terrain revêtu en gazon synthétique  
et 2 pistes d'athlétisme



« équipements sportifs individuels »  
fitness adultes



« tour acrobate »  
« maison des pirates »

**Ces travaux ont été réalisés cet été par :**

- Pour la maîtrise d'œuvre :	PIOULAT J. SARL	pour un montant de 4 500.00 € TTC
- Pour les travaux de terrassement :	Ets BUFFIN	pour un montant de 31 371.04 € TTC
- Pour les matériels sportifs et les jeux :	KOMPAN SAS	pour un montant de 111 397.29 € TTC

**Mise en conformité salle d'animation**

Travaux de mise aux normes en cours de réalisation dans le cadre de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

## La municipalité a investi dans plusieurs équipements :

### Pour l'entretien :

- Tondeuse tractée Honda : montant = 570.00 € TTC

### Pour la mairie :

- Mobilier (tables et chaises) : montant = 1 711.07€ TTC

### Pour l'école :

- Installation d'un vidéo projecteur dans la salle d'évolution : montant = 4 597.48 € TTC

- Matériels sportifs : montant = 976.30 € TTC

- Mobiliers école : montant = 3 507.27 € TTC

- Extension alarme : montant = 1 968.00 € TTC

- Changement du groupe de climatisation dans la salle de sieste par l'entreprise Martin SARL : montant = 3 014.40 € TTC

### Pour la cantine :

- Changement du lave-vaisselle : montant = 4 815.18 € TTC

- Mobiliers de cuisine (frigorifère, meuble haut, plan de travail, armoire à couteau) : montant = 5 161.20 € TTC

### Pour la salle d'animation :

- Installation de bancs et poubelles vers les jeux de boules et vers les jeux pour enfants : montant = 2 052 € TTC



## Bilan éclairage public 2015



**Anciens luminaires déposés**

Suite aux travaux de remplacement des anciens luminaires (ampoule de 150W) par des luminaires LEDS (57W et 41W) route de la Brula, rue du Clos, impasse de la Brula, route de Beauchuzel depuis la route des Alpes et route des Etangs un bilan s'impose :

Le nombre de luminaires a été augmenté pour permettre un meilleur éclairage de la voirie.

Une extinction des luminaires sur plusieurs secteurs a été programmée entre 23h00 et 5h00.

Des horloges astronomiques ont été installées dans les coffrets de commandes d'éclairage ce qui permet un éclairage des luminaires en fonction du lever et du coucher du soleil.

### Ces modifications permettent une économie sur la consommation d'électricité de 27.2% sur cette première portion.

Ceci ne reste pas négligeable sachant qu'aujourd'hui le coût de l'électricité ne s'oriente pas à la baisse. Ce type de travaux a été étendu l'été dernier sur le reste de la commune : montée des Rossières, route du Cuillery, chemin de la Plaine, route des Meuilles, route d'Assieu, route des Vergers, chemin de Beson, chemin de Louze et chemin des Chasseurs, ainsi que des compléments impasse de la Brula et route des Etangs.

Nous pouvons nous attendre à une baisse de la consommation sur ces secteurs.

Pour rappel, les luminaires existants routes des Alpes et route du Pilat sont équipés d'abaisseurs de tension permettant également une économie sur la consommation sans affecter le confort d'éclairage.

**L'ensemble de la commune a aujourd'hui tout son éclairage public rénové.**

**Nouveaux luminaires LEDS posés**



## Un nouveau pont sur le Suzon

Les travaux du nouveau pont au-dessus du Suzon en complément du passage à gué sont terminés depuis le printemps 2015.

La commune a fait l'achat du terrain sur la rive gauche et sur la rive droite le terrain a été cédé par M. Derderian.

Les travaux ont été financés en totalité par la C.C.P.R.

## De l'obligation d'élagage

Suite aux fortes pluies de la mi-septembre 2015, sur le haut de la montée des Rossières à l'entrée du Cuillery, les eaux de pluies ont détrempé le talus côté aval ce qui a provoqué la chute d'arbres sur la propriété voisine ne créant par chance que des dégâts matériels.

Le terrain étant sans propriétaire depuis plusieurs années, la commune a organisé l'évacuation et l'élagage des arbres en concertation avec la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais qui a la compétence voirie.

Après concertation, un renforcement du talus sera nécessaire pour maintenir la voirie.

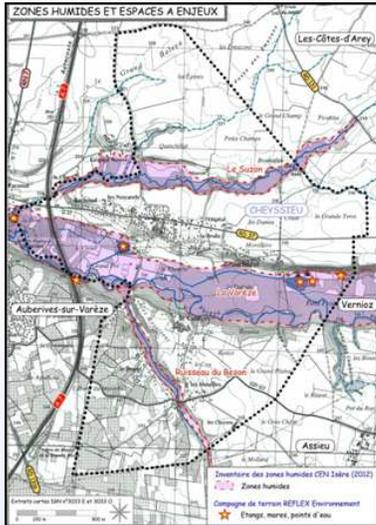
**Il est nécessaire que chacun entretienne son terrain surtout aux abords des voiries pour éviter tout incident sur propriété d'autrui et les réseaux publics.**



## Révision du Plan d'Occupation des Sols, Elaboration du Plan Local d'Urbanisme

### Où en est-on ?

La première étape de diagnostic partagé, longue et importante, qui s'est basée sur un travail de terrain, d'expertise, d'analyse de données et de projections croisant plusieurs thématiques (logement, économie, agriculture, équipements publics, transports et réseaux, qualité du cadre de vie, patrimoine, environnement et biodiversité etc.) et prenant en compte leur articulation (fonctionnement) est achevée.



Ce diagnostic communal sera complété et mis à jour pendant toute la durée de l'étude ainsi que l'Etat Initial de l'Environnement qui permet de confirmer la richesse écologique du territoire et de compléter la connaissance déjà acquise depuis de nombreuses années par la commune et les associations (dont les associations de protection de l'environnement).

L'état initial de l'environnement a également permis de formaliser les enjeux et les sensibilités en présence sur la commune au regard des différents enjeux (eau et zones humides, aléas et risques, milieux naturels et agriculture, déplacements dont les déplacements alternatifs, paysage,...) illustrés par des cartes comme celle présentée ci-contre.

Ce diagnostic communal et cette Evaluation des Incidences sur l'Environnement constituent la base sur laquelle le projet d'aménagement et de développement durables (PADD) s'est appuyé pour fixer les orientations générales du PLU pour l'avenir de Cheyssieu.

Après plusieurs réunions de travail, **nous venons de définir les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)** qui constitue l'expression de notre vision du territoire communal pour les années à venir.

Cette étape sera marquée par un débat organisé en Conseil Municipal prévu début 2016.

Une **première réunion publique** de concertation est prévue le **11 février 2016 à 19h**, à la salle d'animation, afin de vous présenter une synthèse du diagnostic communal et des enjeux identifiés et échanger sur les grandes orientations du PADD.

A l'issue de cette concertation, le projet sera précisé et traduit dans les différentes pièces constitutives du PLU notamment en Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) et en vocation des sols (zonage et règlement associé). Le conseil municipal tirera le bilan de la concertation et arrêtera le projet de PLU à la fin de la phase étude.

### Rappel des grandes étapes du PLU



**La phase d'études et de concertation** comprend les étapes suivantes :

1. **Le diagnostic communal, l'état initial de l'environnement et la définition des enjeux,**
2. **L'élaboration du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable),**
3. **La traduction réglementaire et en OAP de ce projet.**

**La phase administrative se déroule de la manière suivante :**

1. **La consultation des Personnes Publiques Associées (PPA)**
2. **L'enquête publique**
3. **Finalisation du PLU**

Le Projet de PLU est transmis aux Personnes publiques associées (Préfecture, Région, Département, Communauté de communes, les Chambres consulaires, le syndicat du S.C.O.T...) qui disposent d'un délai de 3 mois pour faire part de leur avis.

A l'issue de cette période, l'enquête publique peut être organisée avec le commissaire enquêteur désigné par le Tribunal administratif de Grenoble ; affichages et publicités annoncent les modalités. Pendant le mois de l'enquête publique, chacun peut s'exprimer et faire part de ses remarques sur le projet de PLU, propositions et contre-propositions.

Après réception du rapport du commissaire enquêteur dans un délai d'un mois, les avis des PPA, les requêtes du public et l'avis du commissaire enquêteur sont examinés afin de finaliser le PLU (évolutions mineures).

Par délibération, le Conseil Municipal approuve le PLU.

### Comment et quand participer ?

Pendant toute la durée de la procédure, une information régulière sur l'avancée des études sera faite dans le bulletin municipal notamment, mais aussi grâce à un dossier de concertation mis à disposition du public en mairie. Vous pourrez exposer vos observations et propositions en particulier sur les orientations générales du PADD, ainsi que sur le diagnostic et l'état initial de l'environnement, puis sur le projet de PLU, par écrit dans le cahier de concertation (directement ou par courrier adressé au Maire) et/ou oralement lors des réunions publiques.

Le PLU est issu de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) de décembre 2000 ; D'autres textes législatifs ont suivi tels que : la loi Urbanisme et Habitat (UH) de juillet 2003, loi Engagement National pour le Logement (ENL) de juillet 2006, la loi Grenelle II de juillet 2010, la loi ALUR de mars 2014, etc. Ainsi, le PLU doit respecter les principes légaux énoncés dans les articles L.110 et L.121-1 du code de l'urbanisme (Principes « d'équilibre entre renouvellement urbain...utilisation économe des espaces naturels », « diversité des fonctions urbaines et rurales et mixité sociale dans l'habitat », « maîtrise de l'énergie et préservation des ressources » art L.121-1).

**Réunion publique 11 février 2016 à 19h, salle d'animation**

## Bilan Ambroisie de la saison 2015

Cette année les premiers pollens ont été émis semaine 35 (25 août) avec un premier pic semaine 37 (7 septembre).

Ce pic a eu lieu plus tardivement que les années précédentes en raison des fortes températures et du manque d'eau provoquant un stress hydrique empêchant les plantes de se développer.

Malgré ces pics, nous souhaitons vous informer que votre commune en relation avec la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais et en partenariat avec la chambre d'agriculture de l'Isère, a continué à mener des actions dans le domaine agricole et non agricole.

### Sur le domaine non agricole :

- les référents ont informé les lotisseurs et les habitants de la commune ayant de l'ambroisie sur leurs terrains sur les dangers de la plante et la nécessité de la détruire.
  - la commune a également entretenu les bordures de route et chemins communaux.
- Pour ce faire, les coupes de fin de printemps ont été réalisées fin juin en laissant un couvert végétal suffisant pour limiter les repousses d'ambroisie. Des interventions de notre employé communal par secteur ont été opérées afin de limiter le développement de l'adventice et sa prolifération.



### Sur le domaine agricole :

5 flashs-info ambroisie se basant sur des relevés de parcelles se situant sur la communauté de communes ont été envoyés aux agriculteurs par mail pour les informer du développement de la plante et de la stratégie de lutte à adopter.

A noter cette année que les conditions climatiques n'ont pas permis aux agriculteurs d'intervenir comme ils auraient souhaité après les moissons. En effet lorsqu'il fait très chaud, les désherbants n'ont aucune efficacité et le désherbage mécanique est impossible du fait des sols trop durs.

## CCAS – Centre Communal d'Action Social

### Le CCAS intervient dans plusieurs domaines :



Aide à domicile – le plus souvent par l'ADPAH. Pour l'année 2014 la commune a versé une subvention d'un montant de 1435€ correspondant à 1025 heures effectuées auprès de 7 personnes

Télé Alarme – ce dispositif d'assistance à distance géré par Vienne Agglo permet sur simple pression d'un bracelet de relier l'abonné aux services d'urgence (pompiers). 6 personnes sur la commune disposent de cet appareil.

Le portage des repas à domicile – facilite ainsi la vie des personnes âgées, malades ou en convalescence. Si besoin, vous pouvez contacter : Pascal Cruché à Assieu ou Le Mijoté d'Antan à Clonas sur Varèze.

Distribution des Colis de Noël aux personnes de 75 ans et plus – La distribution des colis se fait par les membres et les bénévoles du CCAS. Nous comptons 55 personnes de plus de 75 ans sur la commune.

Sa mission est l'écoute et l'aide pour éviter autant que possible la rupture sociale.

**Dissolution du CCAS**, la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle Organisation Territoriale de la République (loi NOTRE), et comme la commune compte moins de 1 500 habitants et remplit les conditions du Code de l'action sociale et des familles, il est décidé de dissoudre le CCAS. Cette mesure prend effet au 31 décembre 2015. Le Budget du CCAS sera transféré dans le budget communal. Le fonctionnement de l'action sociale reste inchangé. L'équipe actuelle (élus et membres extérieurs au conseil municipal) reste en place jusqu'à la fin du mandat.

## Illuminations 2015

Cette année, certains membres de l'équipe municipale et des bénévoles du village se sont réunis tous les mercredis après-midis durant deux mois pour une rénovation complète des décors de Noël.

**Montant des fournitures : 763.77 € TTC**

La pose et la dépose de ceux-ci sont réalisées par la même équipe.

*Ces décors ont été créés et réalisés par Roger Grenouiller et Jo Guillaud il y a plusieurs années.*



## La vie de l'école

Effectifs pour l'année scolaire 2015 / 2016

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
9	8	11	12	14	13	13	17
Mme Blacquart Mme Marcoux le jeudi			Mme Blachère		Mme Allix Mme Marcoux le mardi		Mme Chartron Mme Marcoux le vendredi
28			26		20		23



### Quelques actions et projets réalisés cette année ou à venir

#### Des actions autour du développement durable

L'opération de recyclage des cartouches d'imprimantes, de photocopieurs, des piles et de téléphones portables.  
Le compost et projet jardinage.

#### Des actions liées au sport

Le courseton de St Maurice l'Exil.  
La participation au cycle rugby.  
La sortie randonnée « printemps » et « été ».  
Le cycle piscine.

#### Des actions en lien avec la découverte de la culture

L'intervention de Marie-Noëlle Glaser pour les 18 séances de musique et le spectacle du 18 juin au Sémaphore de Roussillon pour toutes les classes, autour du thème : la musique d'autrefois à aujourd'hui.

La participation au prix des Incorruptibles.

Sortie au cinéma Le Rex.

Spectacle de Noël au théâtre St Martin de Vienne.

Intervention d'une auteure de jeunesse pour permettre aux élèves de toutes les classes d'écrire et illustrer un conte sur un continent. Un livre sera publié et vendu en fin d'année.

Spectacle de Peter Pan à l'auditorium de Lyon.

#### Des actions liées à la découverte de la nature

La classe découverte dans le Puy de Dôme.

La sortie Nature avec « Nature vivante » au bord de la Varèze.

La sortie à la ferme aux escargots.



#### Des actions liées à la sécurité

2 journées de secourisme pour apprendre les gestes de premiers secours.  
La visite de la caserne de pompiers de Vernioz.

#### Des actions pour améliorer le vivre ensemble

Le jeudi 2 juillet, une journée plein air pour toutes les classes de l'école : jeux interclasses le matin, pique-nique, marché des savoirs l'après-midi.

Nous tenons à remercier le Sou des Ecoles pour son financement de la majorité des activités, la commune pour son financement du cycle piscine et des séances de musique, et tous les parents accompagnateurs.

Nous rappelons que toutes ces activités sont en lien avec les compétences du programme.

238, Chemin de la Tour  
38260 POMMIER DE BEAUREPAIRE  
TÉL. 04 74 54 30 75 - FAX 04 74 54 30 58  
Mail : gabillon@wanadoo.fr

**RG MACONNERIE**  
NEUF RENOVATION

**GAILLARD Romain**

29 rue Halle vieille  
38150 ROUSSILLON  
06 60 65 62 01  
rgmaconnerie@yahoo.fr

## Garderie Périscolaire



Suite au retrait de l'OVIV, la garderie périscolaire est devenue municipale depuis cette rentrée scolaire.

Ce service accueille les enfants scolarisés sous la surveillance d'Annie Accosta secondée par Laura ou Marjorie.

Les enfants sont accueillis les matins de 7h00 à 8h35, les soirs de 16h00 à 18h10. Le mercredi en fin de matinée de 11h45 à 12h30.

Durant ce temps périscolaire les enfants se retrouvent dans la salle socio-éducative, équipée de nouveaux mobiliers, tapis, jeux.....

Les tarifs = 0,55€ pour 1/4h ou 2,20€ pour 1h.

Les tickets sont vendus par carnet de 20 - soit 11€ le carnet ou 44€.

L'inscription est obligatoire et elle se fait sur fiche que les parents déposent dans l'urne qui se situe dans le hall de l'école maternelle. Un tableau récapitulatif est remis chaque vendredi à Annie. Les parents ont la possibilité d'inscrire leurs enfants à l'année. 57 enfants sont inscrits à la garderie périscolaire. En moyenne 20 enfants sont présents matin et soir.

## Restaurant scolaire

Un nouvel aménagement en cuisine facilite le bon déroulement des préparations culinaires.

Ce service est entièrement géré par la commune.

Les plats sont préparés sur place par Nadine Rey.

Les repas sont un moment convivial et important pour les enfants.

En moyenne 70 enfants fréquentent le restaurant scolaire répartis sur deux services.

Pour l'année scolaire 2014-2015, 9995 repas ont été servis.

Le prix du repas reste inchangé pour les enfants : 3€

Le prix du repas adulte a légèrement augmenté : 4,50€

Les inscriptions ont lieu, au plus tard, le jeudi avant 11h45 pour la semaine suivante.

Depuis la rentrée 2015/2016, nous incitons les familles qui le peuvent à inscrire leur(s) enfant(s) à l'année. *La non inscription d'un grand nombre d'enfants, sur l'année 2014/2015 mais présents au restaurant scolaire, a perturbé la bonne gestion des commandes et des repas.*



## Sou des Écoles



Nous avons l'honneur de vous présenter le nouveau bureau 2015-2016 :

**Présidente** : Emilie IAFRATE, **Président adjoint** : Sébastien GUSTIN

**Trésorière** : Sabrina XILLO, **Trésorière adjointe** : Sandra BERNARDO

**Secrétaire** : Caroline ROUCHON, **Secrétaire adjoint** : Michaël GRENOUILLER

Cette année a une nouvelle fois très bien débuté, avec une vente des calendriers réussie. La première manifestation du 28 novembre s'est également très bien déroulée, avec la vente de la tartiflette qui a fait se déplacer beaucoup de monde.

*Nous tenions à remercier tous les parents qui s'investissent et qui s'investiront tout au long de l'année à nos côtés.*

*Vous souhaitant à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année, et en espérant vous compter toujours plus nombreux lors de nos prochaines manifestations.*

**Le Bureau de sou des Ecoles**

**BUFFIN TP**

**CARRIÈRE  
& ENROBÉS**

Terrassement - Réseaux - Goudronnage  
Cours de tennis - Terrains sportifs  
Fabrication d'enrobés chauds et froids - Granulats

RD 386 Lieu-dit Murinand ■ 69420 AMPUIS Tél. : 04 74 56 03 20  
Centrale : 04 74 56 03 24 ■ Fax : 04 74 56 18 32  
Site internet : [www.buffin-tp.fr](http://www.buffin-tp.fr) ■ Email : [contact@buffin-tp.fr](mailto:contact@buffin-tp.fr)  
APE 4211Z - Siret 326 480 720 000 19

**Daniel PIZZINATO S.A.R.L.**

Vérandas sur mesure  
Charpente traditionnelle  
Avenir et Vélux  
Couverture  
travail et rénovation



Z.A. Grand Champs  
38121 CHONAS L'AMBALLAN



Lorsque le jardin s'invite à l'intérieur...  
Devis gratuit

Renseignements :  
04 74 15 94 84 - 06 81 29 31 44

## Vie Paroissiale

### Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais



La Paroisse Saint Pierre en Pays Roussillonnais s'étend sur onze villes ou villages : Saint Maurice l'Exil, le Péage de Roussillon, Roussillon, Chanas, St Alban du Rhône, Clonas sur Varèze, Auberives sur Varèze, Cheyssieu, Saint Clair du Rhône, Saint Prim et les Roches de Condrieu.

Prêtre Modérateur Curé : Père Jean-Claude Lefèbre.

Prêtres Coopérateurs : Père Erasme Maliro, Père Davy Bassila-Benazo,

Père Basile Nzereka-Mulewa, Père Paulino Nguli (Missionnaire de la Salette).

Diacres : Bernard Buisson, et Thierry Merle.

Communauté religieuse : Sœurs Jésus Serviteur.

Equipe Paroissiale : Monique Gargiolo, Nicole Gaillard, Marie-Claude Pillon, Yves Blanc et Pierre Boucherand.

Durant cette année 2015, nous avons eu la tristesse d'enterrer Robert DUTEL diacre permanent.

Nous avons aussi vécu un très beau moment lors de l'ordination diaconale de Thierry MERLE le 6 décembre 2015 à la cathédrale de Grenoble.

Depuis le 8 décembre 2015 et jusqu'au 20 novembre 2016, nous entrons dans le jubilé de la Miséricorde.

Plusieurs actions sont prévues. Vous trouverez les détails sur les panneaux d'affichage de l'église.

Le 1er temps fort aura lieu le 23 Janvier à Champagne.

Lors de cette année 2015 nous avons eu la joie d'accueillir pour leur Baptême dans notre église Notre Dame de la Compassion : Charlie BONNETON, Lola BILLON et Raphaël LOPEZ alors qu'Adrien LAPIERRE a été baptisé dans un autre village.

Information paroissiale mensuelle sur papier au fond de chaque église, et sur le panneau d'affichage.

**Pour les messes dominicales** trois lieux fixes :

le samedi à 18 h en hiver, à 19 h en été à la Chapelle des Cités à Roussillon

le dimanche à 9 h à Saint Clair du Rhône, à 10 h30 au Péage de Roussillon.

Les autres lieux de culte ont des messes en alternance.

**A Cheyssieu**, la messe est toujours le **3ème dimanche du mois à 9 h.**

**Pour le Baptême** : demande à la Maison Paroissiale prévoir un délai de trois mois.

**Pour le Mariage** : demande à la Maison Paroissiale prévoir un délai de dix mois.

**Pour les Funérailles** : la famille contacte l'entreprise de pompes funèbres qui se met en rapport avec la Paroisse. Préparation de la cérémonie avec la famille par une équipe de laïcs en lien avec le célébrant.

**Pour la Catéchèse Primaire** : contact à la maison paroissiale.

**Maison Paroissiale** : 4 rue Bayard 38550

Péage de Roussillon

Tel : 04 74 86 29 57 avec répondeur

Accueil : lundi de 9 h à 11h

mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 9 h à

11 h et de 16 h à 18 h, samedi de 9 h à 11h

courriel : [maison.paroissiale@pspepr.fr](mailto:maison.paroissiale@pspepr.fr),

service communication : [communication@pspepr.fr](mailto:communication@pspepr.fr),

site internet : <http://www.pspepr.fr>,

site du diocèse : <http://diocese-grenoble-vienne.fr>



#### Contacts sur Cheyssieu :

Nicole Gaillard : 04 74 84 96 54

Françoise Barbier : 04 74 84 93 68

Menuiseries  
Intérieures et extérieures  
**BOIS-ALU-PVC**  
Agencements divers  
Parquet

**Olivier Gaillard**  
Artisan Menuisier

432 route de Beauchuzel  
38550 CHEYSSIEU  
Tel: 04 74 20 92 71 / Fax: 04 74 20 92 82  
Mobile: 06 09 08 05 73  
e-mail : menuiserie.gaillard@gmail.com

**Philippe LAURENT**

**TERRASSEMENT & TRAVAUX PUBLICS**

25 rue des Charmilles  
38150 VERNIOZ

04 74 84 43 25 - 06 87 41 35 87  
[tp.laurent-philippe@orange.fr](mailto:tp.laurent-philippe@orange.fr)

# Résultats élections



## Départementales 2015

### 1er tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Ins.	% Exp.
Mme Constance ALLAIS M. Norman MECHIN	BC - FN	131	16,84	40,81
Mme Refija BABACIC M. Michel PAVON	BC - UG	74	9,51	23,05
Mme Elisabeth CELARD M. Patrick CURTAUD	BC - UD	72	9,25	22,43
Mme Renée CELARD M. André MONDANGE	BC - FG	44	5,66	13,71

	Nombre	% Inscrits	% Votants
<b>Inscrits</b>	778		
<b>Abstentions</b>	443	56,94	
<b>Votants</b>	335	43,06	
<b>Blancs</b>	11	1,45	3,25
<b>Nuls</b>	3	0,39	0,90
<b>Exprimés</b>	321	41,26	95,82

### 2ème tour

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Ins.	% Exp.
Mme Elisabeth CELARD M. Patrick CURTAUD	BC - UD	143	18,38	51,07
Mme Constance ALLAIS M. Norman MECHIN	BC - FN	137	17,61	48,93

	Nombre	% Inscrits	% Votants
<b>Inscrits</b>	778		
<b>Abstentions</b>	441	56,68	
<b>Votants</b>	337	43,32	
<b>Blancs</b>	54	6,94	16,02
<b>Nuls</b>	3	0,39	0,89
<b>Exprimés</b>	280	35,99	83,09

## Régionales 2015

### 1er tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Ins.	% Exp.
M. Christophe BOUDOT	LFN	124	15,86	36,36
M. Jean-Jack QUEYRANNE	LUG	93	11,89	27,27
M. Laurent WAUQUIEZ	LUD	64	8,18	18,77
M. Jean-Charles KOHLHAAS	LVEG	22	2,81	6,45
Mme Cécile CUKIERMAN	LCOM	15	1,92	4,40
M. Gerbert RAMBAUD	LDLF	12	1,53	3,52
M. Alain FÉDÈLE	LDIV	5	0,64	1,47
Mme Chantal GOMEZ	LEXG	5	0,64	1,47
M. Eric LAFOND	LDVD	1	0,13	0,29

	Nombre	% Inscrits	% Votants
<b>Inscrits</b>	782		
<b>Abstentions</b>	428	54,73	
<b>Votants</b>	354	45,27	
<b>Blancs</b>	12	1,53	3,39
<b>Nuls</b>	1	0,13	0,28
<b>Exprimés</b>	341	43,61	96,33

### 2ème tour

Liste conduite par	Nuances	Voix	% Ins.	% Exp.
M. Jean-Jack QUEYRANNE	LUG	169	21,61	41,02
M. Christophe BOUDOT	LFN	138	17,65	33,50
M. Laurent WAUQUIEZ	LUD	105	13,43	25,49

	Nombre	% Inscrits	% Votants
<b>Inscrits</b>	782		
<b>Abstentions</b>	354	45,27	
<b>Votants</b>	428	54,73	
<b>Blancs</b>	9	1,15	2,10
<b>Nuls</b>	7	0,90	1,64
<b>Exprimés</b>	412	52,69	96,26

## De nouveaux projets sociaux soutenus



**Le projet du Pôle Handicap à Cheyssieu est en cours et a un double but.**



*L'un est la « Maison Espoir »*

*L'autre est le centre d'activités et d'animations VIVADIMI*

Il s'agit, comme dans d'autres départements, et déjà dans 3 maisons existantes en sud Isère de permettre à 4 personnes cérébro-lésées de vivre en colocation en mutualisant leurs aides humaines, dans une maison construite par les propriétaires du terrain, la gestion locative étant assurée par l'AFTC, avec le suivi d'un SAMSAH, la création d'un service d'auxiliaires de vie en s'appuyant sur l'existant pour assurer un lien social .

Il s'agit de créer dans notre village, en Isère rhodanienne, un lieu adapté d'animations et d'activités orienté vers les personnes en perte d'autonomie y intégrant la notion de vie inclusive, essentielle à toute personne consciente qu'il n'y pas d'héritage réservé à une minorité privilégié au détriment de personnes fragilisées.

### ***La Maison Espoir de Cheyssieu sera donc la quatrième du département.***

Le comité de pilotage du projet de Cheyssieu est constitué par l'AFTC 38 soutenu par le réseau Espoir (Etablissements et Services Pour l'OrientatIon, l'InserTIon et la RéadapTation des personnes cérébro-lésées).

Le réseau Espoir est composé de structures du secteur sanitaire (hôpitaux, Soins de Suite et Rééducation, court séjour), du secteur médico-social (évaluation, orientation, accompagnement des jeunes et des adultes...) et des familles de personnes cérébro-lésées (Association des Familles de personnes TraumatIsées crâniennes et Cérébro-lésées et association de personnes aphasiques).

Ce sont ainsi tous les acteurs de la chaîne de services qu'est susceptible de côtoyer une personne cérébro-lésée qui sont présents dans ce réseau.

Les maisons existantes, en Isère, sont toutes situées en ville, nous pensons qu'accueillir ce type de structure chez nous, au sein du monde rural a plusieurs vertus :

- Un système de logements conviviaux, paisibles, proches de la nature, qui permet d'éveiller ou de réveiller les sens des personnes handicapées.
- Il est aussi une remarquable alternative aux structures d'accueil et une facilitation à l'amélioration de la vie du cérébro-lésé par une prise d'autonomie et du vécu des proches en cas d'accueil à domicile.
- Le projet participe au développement de l'emploi pérenne en milieu rural ; les personnes handicapées ont besoin d'auxiliaires de vie humaine et de multiples intervenants médicaux.
- Le projet concourt à une mixité sociale des habitants en milieu rural.
- Il permet une diversification des activités économiques en milieu rural et une complémentarité à celles existantes.



**Ce projet est une réponse adaptée pour assurer les besoins pérennes en logement de 4 personnes cérébro-lésé dont Dimitri Derderian.**

La Maison Espoir est donc réellement, un lieu d'habitation privatif avec un lieu de vie commun sur 226 m<sup>2</sup>.

Nous souhaitons aussi aménager la rive droite du Suzon en espace de promenade piétonne arboré réservé aux colocalitaires et aux adhérents de VIVADIMI.

Sous réserve du respect des lieux à ceux qui souhaiteront venir partager.

Tout cela a un coût de plusieurs centaines de milliers d'euros pour lesquels nous recherchons ACTIVEMENT des mécènes et des financements bancaires.

Les Bénévoles sont évidemment essentiels au vécu d'un tel projet solidaire.



*« Pour réaliser une chose vraiment extraordinaire, commencez par la rêver. Ensuite, réveillez-vous calmement et allez d'un trait jusqu'au bout de votre rêve sans jamais vous laisser décourager » WALT DISNEY*

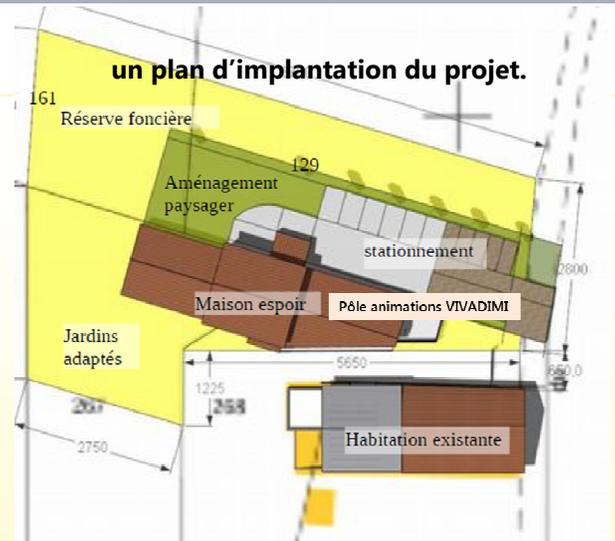
## s par la municipalité

### Le centre d'activités VIVADIMI attenant aux logements

Le projet du POLE HANDICAP intégrant le centre d'activités, à Cheyssieu peut éviter le piège de créer un habitat adapté « Maison Espoir », mais isolé du reste de la société.

**L'objectif est en effet de donner du sens à cette ruralité et de réaliser, attenant aux logements, un centre d'activités, d'animations et de formation réunissant les personnes handicapés et valides dans un élan exemplaire de volonté de société inclusive.**

Porté par l'association VIVADIMI dont c'est la vocation. Le projet concomitant et mitoyen comprend donc une partie recevant du public, vouée à la mise en œuvre de formations, d'activités culturelles, sportives, de rencontres, autour de la problématique globale du handicap et de la perte d'autonomie. Ce centre d'activités de 162 m<sup>2</sup> est proposé au classement ERP 5ème catégorie type L.



## Auberge des Etangs

**OUVERT TOUS LES JOURS**  
Propriétaire M<sup>me</sup> CARIOU

**38550 CHEYSSIEU ☎ 04 74 84 91 33**

**CAMPING - CARAVANING**

PÊCHE PÊCHE A LA MOUCHE TERRASSE JEUX DE BOULES	SPÉCIALITÉS : FRITURE GRÉNOUILLES ESCARGOTS
----------------------------------------------------------	------------------------------------------------------

## Fruits et Légumes de saison

### Les Saveurs du village

### Exploitation Goubet

107 route du Pilat Cheyssieu

Légumes 06 81 33 09 39 Fruits : 06 08 27 71 13

## Les crèches des minis

En 2009, la SAS Fasy138 a donné naissance à la première Micro -Crèche de l'Isère afin de répondre à un réel besoin de garde d'enfants sur la communauté de commune du Pays Roussillonnais. Ce mode de garde se situe entre l'accueil individuel et collectif.

Face à un besoin grandissant en garde sur la CCPR, Mme Michallet (Directrice de la structure) en collaboration avec plusieurs partenaires (PMI, CAF, et Mairie de Cheyssieu) ont ouvert une 2ème structure sur la D37.

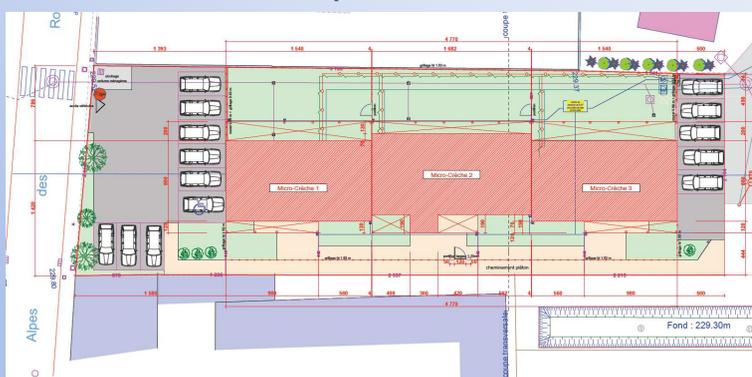
Le savoir faire des professionnels des deux micro crèches est désormais reconnu par nos partenaires et par de nombreuses familles.

Fort de ces expériences et de cette reconnaissance, nous avons le plaisir de vous annoncer la mise en place d'un 3ème dispositif petite enfance adapté aux besoins de vos enfants.

Cette naissance est prévue en septembre 2016 au sein de trois constructions réfléchis et pensés avec M. le Maire de Cheyssieu, l'accord et les conseils des services de la PMI de l'Isère, et avec l'espoir d'obtenir une subvention de la CAF de l'Isère.

Ces 3 micros structures seront situées au « Tamaris II », route des Alpes 38550 Cheyssieu sur la D37 à 2 000 m de la N7.

**La 3ème structure sera en capacité d'accueillir vos enfants dès le 1er septembre 2016.**



Pour bénéficier de nos prestations, vous pouvez joindre Mme Michallet Sylviane 06.29.50.45.95 ou la mairie de Cheyssieu.



# Intercommunalité



## L'actu en pays Roussillonnais

Communauté de communes  
du Pays Roussillonnais  
[www.ccpaysroussillonnais.fr](http://www.ccpaysroussillonnais.fr)

### Une nouvelle signature pour le logo de la CCPR

« Terre d'énergies », la nouvelle signature de la Communauté de Communes du Pays Roussillonnais, a été lancée le samedi 10 octobre dernier, jour du Congrès des Maires de l'Isère, organisé cette année en Pays Roussillonnais, à Saint Maurice l'Exil. Cette signature caractérise à la fois un territoire authentique avec de fortes valeurs qui allient l'urbain et la ruralité et toutes les énergies présentes sur le territoire. L'utilisation du « e » pour énergies représente le « e » numérique connecté à un monde moderne et dynamique. L'écriture oblique du bas vers le haut exprime les perspectives d'évolution et l'optimisme de notre territoire. Cette couleur bleue pour TERRE D'ÉNERGIE se marie avec le grand trait du logo d'origine, logo d'origine qui a bien entendu été conservé mais bien repositionné.



Retrouvez la présentation « Terre d'énergies » sur le site Internet [www.ccpaysroussillonnais.fr](http://www.ccpaysroussillonnais.fr)

### Le réseau TPR évolue !

Depuis novembre 2015, de nouveaux bus arpentent les routes du Pays Roussillonnais ! Plus confortable et plus spacieux, ils répondent à l'utilisation croissante du réseau par les habitants du territoire.

Les trois services proposés par le réseau, la ligne fixe, le TAD (transport à la demande) et le TAD Access' (réservé aux personnes à mobilité réduite) ont évolué pour offrir une plus grande proximité et mieux s'adapter aux besoins des habitants. Des aménagements d'horaires ont été réalisés sur la ligne A afin d'assurer une meilleure correspondance avec certains trains de la gare SNCF du Péage-de-Roussillon.



Les 5 lignes de TAD ont été supprimées pour être remplacées par 3 zones géographiques, les zones nord, centre et sud qui regroupent désormais 76 points d'arrêt, soit une trentaine de points supplémentaires. Le principe de rabattement vers la ligne A est conservé : la montée dans les mini bus de TAD s'effectue toujours sur réservation et la descente est possible, pour chaque zone, sur 3 points de descente dits intermédiaires ou bien à la gare du Péage-de-Roussillon, devenu le terminus commun pour les 3 zones de TAD.

Jusqu'à présent réservé aux personnes à mobilité réduite, le TAD Access' est désormais accessible aux personnes âgées de plus de 75 ans. Il assure une prise en charge et une dépose en porte à porte et répond à la demande dans la limite des places disponibles.

**Infos TPR** Tél : 04 74 29 31 28 - Mail : [contact@bustpr.fr](mailto:contact@bustpr.fr) - [www.bustpr.fr](http://www.bustpr.fr)  
Réservation TAD ou TAD Access' : 0 800 00 17 79

### Une monnaie locale en Pays Roussillonnais

Pour une deuxième année consécutive, l'association des commerçants **Commerce et Savoir-Faire** lance pour les fêtes de fin d'année son opération de promotion du commerce de proximité avec la monnaie locale **L'édit**. Nom « clin d'œil » donné à cette monnaie, elle est un nouveau moyen de paiement valable sur le territoire dont la valeur est égal à 1 euro. Son objectif est de dynamiser les centres villes et de valoriser le commerce de proximité. Le succès a été au rendez-vous en 2014 : plus de 90 commerçants ont participé à l'opération et 70 000 édits ont été échangés.



Renseignements Email : [commerce.savoirfaire@gmail.com](mailto:commerce.savoirfaire@gmail.com) Site internet : [www.l-edit.org](http://www.l-edit.org)

### Retour sur le Centenaire de la plate-forme chimique Les Roches-Roussillon



Unique, fédérateur et festif ... Tel a été l'esprit du Centenaire de la plate-forme chimique Les Roches-Roussillon qui s'est déroulé les 18, 19 et 20 septembre 2015. Cet anniversaire a fait découvrir les coulisses de la première plate-forme chimique de France, ses métiers, son savoir-faire et ses forces vives. Des visites du site, des expositions, des conférences mais aussi des animations ludiques comme les gyropodes et les exercices de sécurité réalisés par les pompiers de plate-forme ont rencontré un vif succès. Symbole du Centenaire, le nouvel espace Kemio (signifie chimie en esperanto) a été inaugurée par la ministre du Travail, Myriam El Khomri.

## Inauguration de la Maison de projets d'Inspira



Inauguré le 2 juillet 2015, Inspira a pris place dans ses nouveaux locaux au cœur de la zone industrielle-portuaire de Salaise-sur-Sanne. D'une superficie de 450 m<sup>2</sup>, cette nouvelle structure se démarque par son originalité avec la rénovation complète d'une

péniche. Ce lieu est la porte d'entrée des entreprises et des partenaires pour s'informer et échanger.  
Inspira / Syndicat Mixte de la Zone Industriale Portuaire de Salaise-Sablons . [www.zipsalaisesablons.fr](http://www.zipsalaisesablons.fr)

## 58<sup>ème</sup> Congrès des maires de l'Isère

La commune de Saint-Maurice-l'Exil et la Communauté de communes du Pays Roussillonnais ont accueilli le samedi 10 octobre 2015 la 58<sup>ème</sup> édition du Congrès des Maires de l'Isère organisée par l'AMI (Association des maires de l'Isère). Plus de 1 000 congressistes et de 50 exposants ont répondu présents. Un vrai succès et une promotion de notre territoire au-delà de ses frontières !



## ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS

TOUS LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION INTERCOMMUNALE

« POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS »

VOUS PRESENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR CETTE NOUVELLE ANNEE



Soutenir l'établissement de soins de suite et de réadaptation en participant activement à son évolution.

Agir pour l'amélioration du cadre de vie et du confort des patients.

A ce jour, 40 communes adhérentes du grand bassin de vie autour de la commune de Saint-Prim qui représentent plus de 110 000 habitants soutiennent la pérennité de cet établissement de soins de suite et de réadaptation (SSR) sur le territoire. L'environnement très favorable au repos et à la récupération, la qualité et l'expertise des équipes médicales ainsi que la qualité de l'accueil sont reconnus depuis de nombreuses années aussi bien par les patients que par les familles qui viennent leur rendre visite. Par ailleurs, et conformément aux orientations du SROS SSR Rhône-Alpes, les prises en charge des patients en gériatrie, oncologie et soins palliatifs sont devenues des axes majeurs. Cette réorientation forte a directement contribué, fin juin 2015, à l'obtention du renouvellement de l'autorisation d'exercer sur le site de Saint Prim pour une nouvelle période de 5 ans. Pour autant l'établissement poursuit ses réflexions sur des coopérations, dans le cadre d'un projet médical territorial concerté, avec le centre hospitalier de Vienne et le centre de soins de Virieu (autre établissement ORSAC). Après une période de doute liée à la recomposition de l'offre de soins SSR initiée par l'ARS en région Rhône-Alpes, le Mas des Champs conforte sa place et sa crédibilité – aujourd'hui le Mas des Champs, c'est 57 lits et 45 équivalents 'temps plein'.

Dans ce cadre le rôle de l'association « POUR SOUTENIR LE MAS DES CHAMPS » a tout son sens. Tous les élus, et en particuliers les grands élus, sont attentifs et savent se mobiliser pour s'unir autour d'un projet pour que l'offre perdure, se développe et soit toujours de qualité pour la population. C'est cette vision qui est partagée par les quarante communes adhérentes, réparties sur le Pays Roussillonnais, sur Vienne Agglo, ainsi que sur les communautés de communes de Condrieu et du territoire de Beaurepaire.

Président : Didier GERIN (maire de Saint-Prim)

Trésorier : Serge CARMONA (adjoint mairie de St Alban du Rhône), Secrétaire :

Max PHILIBERT (adjoint mairie des Roches de Condrieu).

**L'objectif de l'année 2016 : proposer une évolution de l'association afin qu'elle participe activement au soutien bien entendu de l'établissement SSR qu'est le Mas des Champs et également au soutien d'une offre globale de santé sur l'ensemble du bassin de vie.**



120 RN 7 - Les Perches  
38150 SALAISE SUR SANNE  
Tél. 04 74 86 14 12  
[contact@icsnumerique.com](mailto:contact@icsnumerique.com)



PERSONNALISEZ  
LA DÉCO DE VOTRE MAISON  
avec vos photos  
ou notre bibliothèque d'images  
(Stickers, impression / porte, tapisserie,  
carrelage, posters, canvas, étagères PVC...)

Imprimerie  
Dupuis

IMPRIMERIE  
ENSEIGNE  
NUMÉRIQUE  
GRAND FORMAT  
TAMPON  
FAIRE-PART  
OBJET PUB

[www.icsnumerique.com](http://www.icsnumerique.com)

## Un office de tourisme c'est bien... mais qu'est-ce qu'on y fait ?!

Le Pays Roussillonnais est touristique ! Vous ne le saviez peut-être pas mais le service Tourisme du Pays Roussillonnais et son équipe travaille jour et nuit (ou presque !) pour animer, promouvoir et vous faire redécouvrir votre territoire... Et voici les petites fourmis qui s'y attèlent :

Passez la voir à l'office de tourisme (au château de Roussillon) ou OT comme on dit dans notre jargon ! C'est avec plaisir et un grand sourire qu'elle vous donnera les infos pratiques du coin et ses conseils pour (re)découvrir la région et vous divertir... Elle pourra aussi vous vendre les billets des spectacles en cours et répondre à vos demandes de visites groupes et scolaires... Et avec votre accord, elle vous enverra par mail la newsletter de l'OT (3-4/an max !) pour que vous soyez toujours au courant de ce qui se passe ici !

Véritable chef d'orchestre, elle gère et coordonne le travail de l'équipe Tourisme et ce n'est pas une mince affaire ! Elle se charge aussi d'appliquer la politique touristique de la CCPR (Communauté de Communes du Pays Roussillonnais) et booste ses petites cellules grises pour mettre en scène notre nouvelle identité de territoire « Pays Roussillonnais - 100 % Vallée du Rhône » dont voici l'un des visuels...

**HÉLÈNE,**  
conseillère en séjour



**DELPHINE,**  
Chargée de valorisation touristique  
des patrimoines



**CYRILLE,**  
Responsable du service Tourisme



**STEPHANIE,**  
Chargée du développement  
numérique



Elle se creuse les méninges pour trouver The sortie à faire en famille, The visite inédite ou The rando pour vous aérer... Car le Pays Roussillonnais c'est tout à la fois du patrimoine historique, naturel, artisanal, industriel, sportif, et gourmand... bref, y a de quoi faire ! Pour être sûr de ne rien manquer : guettez la sortie dès janvier du nouveau calendrier mensuel des animations, à retrouver en mairie et dans les commerces. Ainsi que celle du Marqueta-page (bimestriel) sur lequel sont notés les Rendez-vous de l'OT qu'elle vous concocte ou surfez sur notre site internet : tout y est !

Ultra connectée, elle twitte, like, poste et partage sur nos réseaux sociaux ! Car l'OT est bien présent sur Twitter, Facebook, Instagram pour être dans le mou' ! Elle alimente aussi notre site internet avec les rubriques « Coup de Cœur », « Actu » et « J'ai testé pour vous » qui vous donnent les bons plans du coin ! Aussi, mettez-le dans vos favoris et retrouvez en temps réel les animations ainsi que les bons lits, les adresses gourmandes et les sites et ateliers à explorer en solo, duo ou tribu...

Et vous dans tout cela ? Allez de suite sur notre site [www.tourisme-pays-roussillonnais.fr](http://www.tourisme-pays-roussillonnais.fr) et/ou suivez-nous sur les réseaux sociaux ! Commentez nos posts et publiez : c'est votre mur d'expression et c'est facile ! Il vous suffit de partager vos expériences, découvertes, surprises et coups de cœur sur le territoire avec le hashtag #paysroussillonnais... Appelez-nous aussi au 04 74 86 72 07 ou écrivez-nous à [infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr](mailto:infos@tourisme-pays-roussillonnais.fr), ça nous fera plaisir !

## Syndicat mixte intercommunal d'aménagement du bassin hydraulique de la Varèze

Le SMIABHV fondé en 1973, regroupe 14 communes et 3 Communautés de Communes ; il gère la Varèze 40 km, le Suzon sur 10 Km et le Saluant sur 8km. Le syndicat est financé essentiellement par les communes, le conseil départemental et l'agence de l'eau RMC. Le syndicat intervient sur les rivières uniquement à la demande de communes riveraines.

Dans un contexte géographique la Varèze est un affluent de rive gauche du Rhône au sud de Vienne. Elle prend naissance dans la forêt des Bonneveaux à 517m d'altitude et s'écoule d'Est en Ouest pour se jeter dans le Rhône à une altitude de 142m. La superficie totale de son bassin versant est de 137km<sup>2</sup> sur une longueur de 40km environ. Sa pente moyenne est de 0,79%.

Ces principaux affluents sont le Suzon avec un bassin versant de 22km<sup>2</sup> et le Bezon avec 12km<sup>2</sup>, le Varsay, le Bouzançon, et la Feya, ces bassins versant sont majoritairement constitués de forêts et de terrains agricoles. Globalement le bassin versant de la Varèze est peu urbanisé.

**Un peu d'histoire,** La vallée de la Varèze possède son propre héritage patrimonial.

Un canal d'irrigation et de servitude hydraulique a été creusé d'Auberives/Varèze à St Alban du Rhône sur 7km500, datant du Moyen-Âge en l'an 1250, son eau a fait tourner des moulins, des scieries, une usine de kaolin à Auberives/Varèze sans compter les taillanderie, passementerie, moulin à plâtre etc... à l'époque c'était une véritable richesse industrielle qui faisait vivre la vallée sans compter l'irrigation des terrains agricoles. Son cours est parsemé d'anciens ouvrages : portes, écluses et une vingtaine de ponceaux. Cet ouvrage est toujours en parfait état de fonctionnement et il est géré par une ASA qui a son siège à la mairie de Clonas/Varèze. Actuellement l'ASA compte 191 membres dont 95 sont utilisateurs du canal. Il alimente aussi l'étang de Chuzu à Clonas/Varèze.

La prise d'eau de ce canal est réalisée par un seuil de 20m de long dans sa totalité avec une hauteur moyenne entre le pied et la crête de 1m50 ancré dans la molasse.

### **Côté administration ce n'est pas pareil !**

La Varèze étant classée en liste 2 par l'administration depuis le Grenelle de l'environnement, il est donc nécessaire d'assurer le transit sédimentaire et la libre circulation de la faune. Par conséquent, nous devons réaliser un ouvrage pour nous mettre en conformité avec le code de l'environnement article 214-17 et 18. La maîtrise d'ouvrage est portée par le syndicat de la Varèze. Une étude sur la restauration biologique et de la faisabilité de l'ouvrage est en cours, elle a été confiée au bureau d'étude Burgeap. Cette réalisation sera financée à 80% par l'Agence de l'eau, les 20% restants par les communes, la fédération de pêche, le CE de la Rhodia et l'ASA du bief.



### **Côté Saluant**

Dans le cadre du contrat de territoire des corridors biologiques et des trames vertes et bleues du Parc Naturel du Grand Pilat Elargie, nous devons assurer la continuité écologique au niveau de la vallée du Rhône en participant à la restauration et la végétalisation des berges du Saluant. Une première étude porte sur une restauration de la ripisylve de 2km300 au niveau de la commune de St Prim. Cette opération devrait aboutir à l'automne 2016, elle est conduite par l'adjoint au maire de la commune de St Prim, Monsieur Pierre VALVERDE, vice-président chargé du Saluant. C'est une opération très complexe avec beaucoup d'interlocuteurs, le parc du Pilat, le conseil général, l'agence de l'eau RMC, les maires des communes, les propriétaires et agriculteurs riverains, etc... Une très lourde tâche.

Comme chaque année 2km de curage seront réalisés sur le linéaire.

### **Côté Varèze-Suzon**

Nous avons passé l'année 2015 à réparer les dégâts occasionnés par les crues d'octobre et novembre 2014 et janvier 2015. Une dizaine de chantiers de première urgence ont été réalisés sur les communes de Monsteroux-Milieu, Vernioz, Assieu, Auberives, Cheyssieu, St Prim et Clonas/Varèze. La majeure partie de ces dégâts ont été occasionnés par des chutes d'arbres volumineux qui ont créé d'importants bouchons et de cause à effet des arrachements de berges importants.

Ces travaux sont réalisés sur le budget des communes et sont subventionnés à 50% par le conseil général au titre des dégâts d'orage.

Actuellement nous procédons à l'enlèvement de ces végétaux dangereux sur les berges de la Varèze et du Saluant. Ces arbres souvent en très mauvais état sont récupérés et réduits en copeaux pour alimenter les grandes chaufferies de la région.

Cette année et cela depuis 2002, l'ONF réalise un entretien des berges sur 32 jours avec une équipe Prodépar de 6 ouvriers pour la réinsertion encadrée par un chef d'équipe forestier de l'ONF sous le contrôle du Syndicat.

Le siège du syndicat : Mairie de Monsteroux-Milieu

Le Président du Syndicat de la Varèze

Max RIBAUD



### Quelques faits marquants de cette année écoulée

L'année 2015 pour moi, directrice du centre social a été riche de projets :



- Reconduction du projet enfance jeunesse sur l'ensemble des communes afin de signer un Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour l'ensemble des accueils périscolaires.
- Renouvellement du projet social : le projet du centre social a une durée de quatre ans, pour son renouvellement, il est nécessaire de faire un état des lieux comprenant un diagnostic de territoire, une évaluation de l'ancien projet et des enquêtes et questionnaires pour voir les besoins des habitants actuels pour définir des pistes de progrès.

**Ce nouveau projet s'oriente vers trois objectifs :**

- **Améliorer l'accueil de tous (écoute/orientation),**
- **Faire participer le plus grand nombre aux activités,**
- **Travailler avec les partenaires sociaux pour une plus grande solidarité.**

*Pour les quatre prochaines années, nous mettons en place des commissions de travail : vous êtes les bienvenus. Nous avons besoin de vous ; vous avez une idée d'activité à proposer au plus grand nombre : venez en discuter .....*

**Le centre social a bien évolué ces dernières années :**

- l'accueil des enfants et des jeunes de 460 familles, pendant les vacances scolaires, tous les jours en périscolaire, les mercredis en après midi.
- Les nouvelles activités périscolaires en direction des enfants autour des jeux, gymnastique, danse, dessin, repos, et bientôt découverte du grand nord.
- Le développement d'animation en direction des familles (sorties sportives culturelles, séjours)
- Des ateliers pour les aînés du territoire, un repas par mois et des moments précieux d'échange et de solidarité.
- Un conservatoire musical à vocation sociale pour permettre la pratique du violon : un atelier pendant 3 ans qui nous a mené enfants et parents animateurs et bénévoles jusqu'à la philharmonie de Paris
- Un atelier pour découvrir l'informatique.
- De nouvelles animations sur les communes pour créer de l'échange toujours et encore.
- Des ateliers pour pratiquer la danse enfants et adultes les samedis.
- Les différentes fêtes, les marchés de pays, bal et la semaine pour préserver notre environnement si agréable sur nos communes. D'autres sujets nous préoccupent : des ateliers pour stimuler notre mémoire, des rencontres et échanges pour connaître les besoins des habitants, des actions de solidarité...

**Prochainement :** un atelier calligraphie, un service pour aider au remplissage des papiers administratifs,

**Mais toutes ces évolutions n'auraient pu se faire sans le travail assidu d'une équipe de salariés et bénévoles très engagés et au service du projet pour faciliter la vie des habitants.** Nous restons à votre disposition.



#### Nouveau site d'accueil : à CHEYSSIEU :

A partir du 13 janvier, les enfants de 3 à 10 ans seront accueillis dans la salle de motricité de l'école pour participer à des activités manuelles artistiques et sportives. La restauration est assurée par l'OVIV, la commune de Cheyssieu met à disposition les locaux et le personnel.

*L'enfant est au centre de tous les projets, qu'ils soient dédiés au secteur enfance ou en lien avec l'animation du territoire.*

*Cependant afin de satisfaire pleinement ses besoins et attentes, l'implication des parents nous paraît essentiel.*

#### Projet Démos :

Les enfants de la vallée qui ont participé au projet pendant 3 ans, ont eu la joie de présenter leur travail au mois de juin au philharmonie de Paris à la cité de la musique.



**Ils ont remporté un grand succès !!**

Ce week-end a été un moment festif qui a clôturé un projet riche qui aura marqué l'ensemble des participants.

## Secteur jeunesse :



### Projet océan 2015

Il a été une réussite ; nous avons constaté que les jeunes ont pu profiter de leurs vacances qu'ils ont construit entièrement de A à Z et qu'ils ont mérité du fait d'un engagement intense toute l'année avec un groupe soudé et autonome qui avance en même temps et se soutient.

Le fait qu'ils construisent leurs vacances en ayant bien en tête le coût réel d'un séjour pour chaque partie du budget (activité, alimentation, hébergement, actions d'autofinancement) a permis aux jeunes de constater le coût réel du séjour et ainsi de profiter pleinement de chaque moment passé sur le séjour.

Pendant le séjour avec les animateurs, nous en avons profité pour faire un petit bilan en fin de semaine, un retour de chacun des jeunes et des animateurs. Nous avons aussi discuté des idées pour un nouveau projet 2015-2016.

Ce groupe d'adolescents est encore jeune et ce projet était un premier pas vers l'accomplissement de plus grands projets...

Depuis septembre 2015, une nouvelle activité foot salle est proposée aux jeunes, elle se déroule au Gymnase d'Auberives sur Varèze les mercredis après-midis. Le transport des jeunes est assuré par les animateurs.



## Secteur enfance :

Les enfants se sont réjouis du panel d'animations et des sorties proposées en cette année 2015.



La croisière en bateau à roue à st Nazaire en Royans suivi de la visite du jardin des fontaines pétrifiantes, un endroit magique aux yeux des enfants. Les activités sur le jardinage et la nature sont toujours très demandées.

Le carnaval qu'ils attendent toujours avec impatience pour pouvoir enfin se déguiser, se maquiller et faire la fête !

L'esprit de compétition a également été sollicité lors de la semaine des sports en Août, qui a permis aux enfants de s'initier à plusieurs sports.

La fête du centre et son spectacle furent un succès.

Mais aussi le défilé d' Halloween parents/enfants dans les rues de Vernioz, un agréable moment et une très bonne

récolte de bonbons grâce à la générosité des habitants.

Cette année les enfants ont eu la chance de pratiquer l'équitation lors d'un séjour d'été malheureusement écourté à cause d'intempéries.



La fête des couleurs au printemps avec une sortie pêche à l'étang de Chalon.

La participation des enfants à l'exposition "au fil des arts" en septembre,

Et Noël avec le sapin, les activités manuelles autour du thème et les chants Gospel toutes générations confondues...

**Les temps d'accueil du périscolaire et des mercredis sont proposés aux enfants en fonction d'un projet pédagogique et en fonction d'un programme d'activité avec un thème différent chaque mois.**

## Secteur familles et animation du territoire :

### A noter sur vos agendas



**Les mardis : café des familles 9h30 à 11h30**

**12, 26 janv, 9 fév** : salle des fêtes de Vernioz

**8, 22, 29 mars et 5 avril** : à la mairie de Chalon

**17 mai, 24, 28 juin** : à Montsveroux au Château



**Dim 7 fév** : Sortie en famille au Bessat pour activité raquettes et ski de fond

**Ven 11 mars** : 6ème Fête de la soupe à Montsveroux au Château



**Vend 1er avril** : Assemblée Générale à Cheyssieu

**Du 04 au 09 avril** : semaine de l'environnement



**Dim 24 avril** : Sortie en famille au Safari de Peaugres



### Un mercredi par mois : journée pour tous

**13 janv et 10 fév** : Fabrication de montgolfières

**9 mars** : Repas + Préparation d'une soupe

**6 avril** : Repas + Activité Composition florale

**29 juin** : Repas+ sortie surprise



# Vie associative



L'association créée en 2009 a tissé un réseau de bénévoles (encore trop ténu) et de participants qui nous a permis d'initier et de réaliser quelques manifestations orientées vers les personnes handicapées et fragilisées.

L'objectif clairement identifié de VIVADIMI est de créer un pôle d'animations et de rencontres inter-générationnel orienté vers les personnes en perte d'autonomie.

Nous tentons par tous moyens de faire connaître notre dessein.

L'association est donc à la recherche de mécénats, de dons, de subventions.

Ainsi, durant plusieurs mois nous avons travaillé sur une manifestation sportive qui nous a permis de valoriser notre association avec son aboutissement ces 20 et 21 juin derniers.

Un grand ami, Jean Paul Couturier, sportif de haut niveau, nous avait contactés, il y a quelques mois pour nous indiquer qu'il avait décidé de réaliser le record du monde de distance, sur 24 heures en roller ski.

Son objectif : établir ce record afin de récolter des fonds permettant à VIVADIMI de faire aboutir son projet immobilier de création d'un centre d'accueil, de rencontres et d'animation pour favoriser l'inclusion des personnes dépendantes dans la société civile.

Certains medias ont fait écho à la réalisation de l'exploit : Radio France Isère, Le Dauphiné, La Tribune de Vienne...

A juste titre d'ailleurs puisque l'exploit était au rendez-vous : 477 kms en 24 heures de roller-ski : qui dit mieux ??

Et puis une aventure humaine hors normes avec



des rires, des souffrances, des émotions intenses de tous les participants.

A cette occasion VIVADIMI a acquis pour plus de 6 000 €EUROS aux seuls deniers du Président une Rosalie électrique équipée aménagée ensuite gracieusement par Handidrive Davézieux d'une installation complète (fauteuil, pédalier...) permettant de faire rouler un adulte handicapé, inauguré par Dimitri et qui sera fort utile aussi à d'autres, pour balader dans la vallée en toute sérénité.

Une opération malheureusement qui a eu lieu loin de nos bases car il nous a été impossible de poser cette manifestation sur le territoire de l'Isère Rhodanienne par manque de circuit adapté techniquement mais aussi d'absence de volonté politique sur certaines contrées voisines, et puis aussi, reconnaissons-le, de manque de temps et de défaut de notoriété.

Cette aventure nous a coûté en énergie, en finances... mais personne ne le regrette car trop d'émotions puissantes en étaient la belle contrepartie et une notoriété malgré tout forte en est ressortie. C'est pour cette raison qu'il a été décidé de mettre en œuvre un grand projet que nous préparons pour la fin du printemps 2017.

En effet, à cette époque le pôle handicap de Cheyssieu sera déjà bien avancé et VIVADIMI a pour objectif de créer en Ardèche Méridionale un centre de vacances adapté et aussi en lien avec l'AFTC 26/07 une nouvelle Maison Espoir.

**Il est utile ici que nous puissions compter sur toutes les bonnes volontés et toutes les envies.**

**L'association aura besoin, c'est évident,**

- de bénévoles pour faire prospérer ce projet solidaire fédérateur.
- De lier les associations de tous les territoires isérois, ardéchois et régionales voire nationalement reconnues.
- De financements privés et publics.

**Formation & pratiques pour l'épanouissement de l'individu**

**Protection des personnes fragilisées et en perte d'autonomie**

Varoujan DERDERIAN Président VIVA DIMI 06 38 43 16 37

[president@vivadimi.fr](mailto:president@vivadimi.fr)

579 Le Suzon

38550 Cheyssieu

06 08 11 71 91

[www.vivadimi.fr](http://www.vivadimi.fr)




**BANGONI**  
**RÉNOVATION** SARL

MAÇONNERIE GÉNÉRALE • RÉNOVATION  
PEINTURE • AMÉNAGEMENT • CARRELAGE  
DALLAGE • DÉCORATION INTÉRIEURE/EXTÉRIEURE

462 ROUTE DE LA BRULA 38550 CHEYSSIEU  
Tél. : 04 74 79 90 03 - Port. : 06 84 50 02 92  
Email : [bangonirenovation@free.fr](mailto:bangonirenovation@free.fr)

**ELECTRICITE**  
**CROZE**  
**MICHEL**

bâtiment  
industrie

Port. : 06 15 90 93 10  
Tél. : 04 74 79 95 65  
[ecm38@club-internet.fr](mailto:ecm38@club-internet.fr)

11, rue Bourbourey  
38550 CLONAS/VAREZE

## Gymnastique volontaire



Venez bouger avec nous. L'association vous propose 4 cours différents par semaine.

**GYM DOUCE à Cheyssieu le lundi de 10h à 11h.**

**STRETCHING à Auberives le lundi de 18h15 à 19h15.**

**GYM TONIQUE à Auberives le mercredi de 18h45 à 19h45.**

**STEP à Cheyssieu le vendredi de 18h à 19h.**

Pour une cotisation annuelle modérée (100 euros cette saison) vous pouvez participer à autant de cours que vous le désirez. Ils se déroulent en musique, dans une ambiance bon enfant, sans esprit de compétition et dispensés par des coaches diplômés. Quel que soit votre âge, vous en trouverez un adapté à vos attentes.

*Avant votre inscription, venez essayer deux cours gratuitement. N'hésitez plus, venez vous joindre à nous.*

**Pour tout renseignement appeler le: 04.74.84.97.41.**

## DESSANGE

PARIS

**Salon de Coiffure et Institut  
Extensions**

19, place Miremont - 38200 VIENNE

**Tél. 04 74 85 04 22**

**dessange.com**

## ANAVEO

SYSTEMS

- Vidéosurveillance
- Contrôle d'accès
- Détection d'intrusion
- Incendie
- Télé(Vidéo)Surveillance

**ANAVEO SYSTEMS**  
Les Carrés du Parc | 10 rue des Rosiéristes  
69410 CHAMPAGNE AU MONT D'OR

[contact@anaveo-systems.com](mailto:contact@anaveo-systems.com)  
[www.anaveo-systems.com](http://www.anaveo-systems.com)



## Loisirs et Animations Cheyssieu :

Le L.A.C Loisirs Animations Cheyssieu est cette année encore, bien motivé pour organiser des manifestations pour réjouir petits et grands.

**Au programme :** Une soirée dansante, le vide grenier, la fête de l'été, notre assemblée générale, et le 8 décembre.

Nous vous rappelons que la vocation du LAC est d'organiser des manifestations où chaque association participe afin de bénéficier des investissements faits.

Nous tenons à remercier tous les bénévoles de l'association et membres du LAC qui nous aident pour les manifestations et sans qui nous ne pourrions assumer toute l'organisation.

*Toutes les personnes voulant se joindre à nous seront les bienvenues et nous les accueillerons avec grand plaisir. (loisirsanimationscheyssieu@gmail.com)*



## Supporters ASSE



**Associés supporters de l'ASSE : encore une année riche**

La section 95 des associés supporters de l'ASSE, basée à Cheyssieu, vit bien avec un nombre d'adhérents conséquent. Côté manifestations, elle a organisé un loto, en mars 2015, à Saint-Alban-du-Rhône. Il a réuni une centaine de personnes. Les supporters avaient prévu d'effectuer un déplacement pour encourager leur équipe à l'extérieur. Ils devaient ainsi se rendre à Monaco 4 avril. Le déplacement a finalement été annulé, la rencontre ayant été décalée au vendredi soir. Enfin, les adhérents se sont retrouvés en juin pour l'assemblée générale et le concours de pétanque.

**Les prochaines dates à retenir :** le loto à la salle polyvalente de Saint-Alban-du-Rhône le 5 février 2016, le déplacement prévu à Angers le 5 mars 2016 et à nouveau la matinée moule-frites du 11 novembre 2016.

Adhésion : 18 euros. Contact : Section95@orange.fr

## ASSOCIATION ESPOIR – « ISERE CONTRE LE CANCER »

ESPOIR ISERE CONTE LE CANCER a choisi de vivre 2015 avec **optimisme**. Pourquoi ?



**Optimisme** face à la mortalité, en baisse pour la période de 1980 à 2012, malgré une augmentation du nombre des cancers ; ceci étant le résultat positif du **dépistage**. Alors, **NE L'OUBLIEZ PAS !**

**Optimisme** dans l'évolution thérapeutique des cancers : les thérapies sont de plus en plus ciblées et des progrès considérables sont constatés depuis la généralisation des tumorothèques. D'autre part, les chercheurs sont, aujourd'hui, en lien constant grâce à l'outil informatique : partage des données et communication par le net.

**Optimisme** face à l'évolution des techniques chirurgicales moins agressives et des traitements de radiothérapie.

**Optimisme** par le développement des soins de support : prise en compte de la douleur, de la nutrition et autres soins de confort.

### LES ACTIONS 2015 DE L' ANTENNE DE ROUSSILLON :

Le dimanche 10 mai, à Agnin, s'est déroulée la 18<sup>ème</sup> MARCHÉ DE L'ESPOIR. Avec 821 marcheurs, de 2 à 86 ans, les promesses ont été largement tenues avec un bilan extrêmement positif. La somme récoltée s'élève à 14 163 €.

Le samedi 03 octobre, 20 bénévoles se retrouvaient à la salle polyvalente de Cheyssieu, afin de participer à l'opération « brioches de l'Espoir », et grâce à l'accueil chaleureux des habitants, le montant net de la vente des brioches est de 1 409.30 € pour notre commune.

Sur l'ensemble de l'antenne de Roussillon, la somme nette est de 32 216 €, dont 904.50 € récoltés lors d'un après-midi vente à l'hôpital de Vienne, le 03 novembre.

Le 06 octobre, participation à « Octobre rose », à l'hôpital de Vienne, dans le cadre d'une journée d'information sur le dépistage du cancer du sein, avec la présence du Docteur Merad-Boudia, oncologue au CHU de Vienne.

Le 09 octobre, au sémaphore de Roussillon, nous étions présents au Forum Santé qui a réuni diverses associations et visiteurs, dans le but de promouvoir le secteur de la santé et du handicap.

**Toutes ces actions nous ont permis d'atteindre notre objectif, accepté par le Conseil scientifique de l'Association, à Grenoble, qui est le garant de la validité des projets : Aide à la recherche et pour des soins socio-esthétiques au service d'oncologie de l'hôpital de Vienne.**

*Un grand merci à nos bénévoles et sponsors qui nous permettent de continuer notre combat contre la maladie.*

**PROCHAIN RENDEZ-VOUS :**  
Le **DIMANCHE 08 MAI 2016, A SAINT – PRIM**  
**POUR LA 19<sup>ème</sup> MARCHÉ DE L'ESPOIR**

**Pour nous contacter :**  
Nicole VELLAY : 04 74 84 97 82  
Jocelyne RICHARD : 06 15 65 43 08

## ACCA Diane de Louze

**L'ACCA compte 56 sociétaires.** Cette année, les battues Sangliers et Chevreuils se sont intensifiées suite aux dégâts causés dans les cultures tout en respectant les quotas imposés par la Fédération (11 chevreuils et quelques sangliers dont un de 120 kg). Elles se sont parfois réalisées en partenariat avec l'ACCA d'Auberives.

*780 pièces de gibiers (faisans, perdrix, lapins) ont été lâchées cette saison.*



**Anniversaire :** 50 ans de permis de chasse : Huit de nos chasseurs ont été diplômés et médaillés (voir photo).

**Travaux :** Le local de chasse a été agrandi (avancée couverte) et financé par l'ACCA, ce qui évitera à l'avenir l'installation du chapiteau pour les manifestations. Nous remercions la Municipalité pour le prêt du local.

**A noter dans vos agendas 2016 :**

Matinée Boudin-Saucisses : 14 février 2016, Safari-Truites : 21 mai 2016  
Ball-trap : 25 et 26 juin 2016

## Amicale Boules Assieu Cheyssien



Tous réunis pour cette journée boules, les licenciés et sociétaires ont pu en découdre sur les jeux pour notre but d'honneur, où l'amitié sortira vainqueur de tous les duels, avec une pensée pour Bibi et Gastoutou . Très bons résultats sur le plan sportif ou plusieurs joueurs sont montés en catégorie supérieure.

Notre entente avec ASSIEU est une pleine réussite et allons ensemble continuer à développer notre sport avec toutes ces valeurs qui nous sont chères.

*Le président*

## AKOF-TOGO: ENSEMBLE NOUS AGISSONS !



**« Enfants des lointains paysages du Togo, qui battez des mains, souriez de tout votre visage, qui chantez et dansez et tournez, nous entraînant dans votre ronde en nous offrant la lumière de vos sourires, sans nul doute, vous changez notre regard et nous émerveillez ! »**



Ce fut le ressenti d'Arlette et Max Romey, lors de leur voyage en décembre 2014. Grâce à votre générosité l'association AKOF-TOGO fait de nombreux heureux, surtout parmi les enfants. Les vêtements de sport donnés par l'ASC de Cheyssieu ont permis au village de Gapé de créer leur club de foot. Cela a été très émouvant de voir porter les tee shirt aux couleurs de Cheyssieu.



Nous avons envoyé sur l'exercice 2014/2015 30m3 d'affaires pour les villages d'Adéta, Gapé, et Bodgé. Tous les colis ont bien été reçus et distribués aux personnes concernées.

Nous avons eu un moment de désillusion lorsque nous avons constaté que la construction de l'école de Bodgé n'a pu aboutir pour des raisons indépendantes de notre volonté. Rien n'arrête AKOF-TOGO! Un autre projet est en cours de réalisation : la construction d'un bâtiment de 3 classes et un bureau pour le lycée d'Affossalakopé au nord du Togo. En partenariat avec l'ONG ASF, une grande partie de la réserve financière (environ 12 000€) sera rapidement utilisée pour la construction de l'école.

Les travaux ont commencé en octobre 2015. Nous aurons bientôt des photos, en effet le Président d'ASF Charles Lagrange part en novembre 2015 superviser les travaux. Max Romey se rendra aussi sur place en janvier 2016.

Notre fête du 29 mars 2015 a eu l'honneur d'avoir la visite du consul honoraire du

Togo de la région Rhône-Alpes Monsieur Noël-André Dessalces aussi que des membres de L'ONG ASF. Cette journée a été très chaleureuse dans tous les sens du terme.

**Merci à tous les participants sponsors et bénévoles pour cette réussite.**

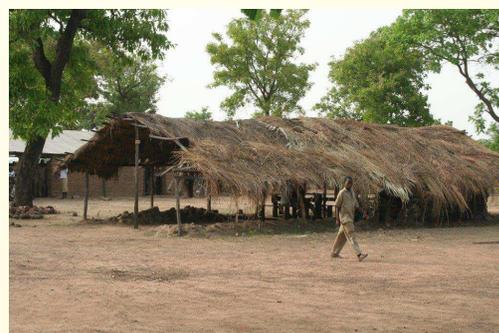
Il est toujours possible de déposer des dons en nature et devenir adhérent et membre sympathisant. Reconnu d'intérêt générale AKOF-TOGO vous délivrera un reçu fiscal à partir de 25€.

Le bureau reste le même : Présidente ROMÉY Arlette, Trésorier : JURY Fabrice, secrétaire : ROMÉY Max.

Nos coordonnées : association AKOF-TOGO/AJLO chez Arlette et Max Romey  
66 route de la brûla 38 550 CHEYSSIEU TEL 04 74 84 96 25

mail: [akoftogo@gmail.com](mailto:akoftogo@gmail.com) site : [www.akoftogo.org](http://www.akoftogo.org)

DATES À RETENIR : AKOF-TOGO EN FÊTE Dimanche 17 AVRIL 2016 DE 10H À 18H  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Samedi 24 SEPTEMBRE À 18H





# Vie associative

## Amicale Sportive Cheyssieu (ASC)

Pour la saison 2015 2016, le club enregistre 100 licenciés. Ils ont besoin de vous, de vos encouragements et de votre soutien.

(Site officiel du club : [www.ascheyssieu.fr](http://www.ascheyssieu.fr))



Cette année, le projet du club est de faire partir les jeunes joueurs U10/U11 en tournoi dans le sud de la France. Pour cette nouvelle saison l'A.S. Cheyssieu a décidé de repartir sans entente pour les catégories "FOOT ANIMATION" et U10/U11. La demande était réelle et nous devons les satisfaire. Les jeunes de Cheyssieu souhaitent pouvoir jouer entre copains et dans leur village.

C'est réussi et nous avons enregistré, plus de vingt demandes de licences dans ces catégories.

Tous les mercredis de 17h30 à 19H00, ils prennent plaisir à se retrouver sur le terrain pour la séance d'entraînement et en ce qui concerne les U10/U11, les plateaux ont lieu le samedi en tout début d'après-midi. Pour les U8/U9 (Foot Animation), nous regardons pour les mettre en plateau dans la phase de printemps.



Tout au long de la saison le club sera dynamique au travers de divers manifestations et matchs afin de faire participer ces U10/U11 à un tournoi dans le sud de la France. Nous remercions tous les bénévoles, les dirigeants et les éducateurs pour leur dévouement.



**Si vous êtes jeunes ou moins jeunes n'hésitez pas à venir nous rejoindre au sein du club, ou bonne ambiance, famille, jeu et plaisir vous accompagnera.**

**BONNE ANNEE 2016 A TOUS**

Annie Pizzinato  
" Les Glycines "  
Chambres et table d'hôtes

211 Route des Alpes  
38550 CHEYSSIEU

04 74 78 07 06  
06 21 27 38 58



CHAMBRES D'HÔTES LES GLYCIDINES  
Gîtes de France 3 Épis Charmance  
[www.lesglycines38.com](http://www.lesglycines38.com) / [contact@lesglycines38.com](mailto:contact@lesglycines38.com)

# JEN TAXI

CHEYSSIEU 38550

**TOUTES DISTANCES  
TAXI CONVENTIONNÉ CPAM**  
GARE, HOPITAUX, CHIMIO, RAYONS, DIALYSE

**24H/24  
7J/7**



Commune de rattachement : Cheyssieu

[jentaxi.piroird@gmail.com](mailto:jentaxi.piroird@gmail.com)

**06 29 59 44 38**

**RÉNOV FAÇADE**  
Le spécialiste de la façade

Francky MORA  
**Tél : 04 74 84 77 77**

- Isolation thermique par l'extérieur
- Ravalement peinture
- Peinture extérieure, volets, fenêtres, passe de toit
- Démoussage de toiture

167 Route des Meuilles - 38550 CHEYSSIEU

**ALAN BRUYERE**

Photographe  
Mariage - Baptême - Communion - Anniversaire - Noce d'or  
Grossesse - Naissance - Evènement - Photo de classe

06 31 17 08 67  
contact@alanbruyerephoto.fr  
www.alanbruyerephoto.fr  
509 route des Alpes 38550 Cheyssieu

RCS Vienne 425 742 555 00025

**Café, Baguette & Mirabelle...**

**EPICERIE - CAFE - PRIMEUR**  
**DEPOT DE PAIN - DEPOT DAUPHINE**  
**CADEAUX**

**04 74 85 06 58**

cafebaguetteetmirabelle@orange.fr - 38 rue Baronnaire - 38550 CHEYSSIEU

N'oubliez pas que je fais partie de l'Association « Commerce et Savoir - Faire en Pays Roussillonnais ».

Nous avons créé la monnaie locale « L'Edit » qui est utilisable chez tous les commerçants adhérents à l'Association sur les 22 communes de la communauté de communes du Pays Roussillonnais.

Café, baguette et Mirabelle accepte les « édits » et est également Bureau de change sur la commune de Cheyssieu.

Comme vous avez pu le constater et le découvrir, votre commerce de proximité élargit sa gamme de produits proposés et de services rendus, avec différents partenariats.

**Vous pouvez acheter, commander :**

- Boulangerie « Esprit Pain » de Varambon,
- Boulangerie « Le Grillon » de Roussillon,
- « Bières du Temps » de Champier,
- Fromages et yaourts de « La Ferme de Montgay » de Vernioz,
- Fruits et légumes de la région et du "Le Tonneau de Bacchus"
- Vins de chez « Paret » de Saint Pierre de Bœuf,
- Librairie « le Coin des Livres » de Davezyieux,
- Cartes postales d'artistes français,
- Pressing

**Et d'autres fournisseurs pour vous satisfaire et quelques uns encore à venir.**

**HORAIRES 2016**

LUNDI	Fermé	Fermé
<b>MARDI</b>	6h45 / 12H30	16h / 19h15
<b>MERCREDI</b>	6h45 / 12H30	Fermé
<b>JEUDI</b>	6h45 / 12H30	16h / 19h15
<b>VENDREDI</b>	6h45 / 12H30	16h / 19h15
<b>SAMEDI</b>	7h / 12H30	16h / 19h15
<b>DIMANCHE</b>	7h / 12H30	Fermé

Bar licence IV

Point d'échange Monnaie local L'edit

Partenaire avec Une librairie

Commande : gateaux, pains, livres, panier gami...

Espace cadeaux

Dépôt : pains, journaux, pressing



**Prochaines manifestations :**

- Laure Collin, votre conseillère « Just France » (produits à base de plantes) sera présente au magasin le 4 mars, le 10 juin, le 23 septembre et le 9 décembre.
- Des animations auront lieu tout au cours de l'année : atelier perles, vente de divers produits
- Soirée Tapas... cocktail... crêpes...
- La soirée «Beaujolois » aura lieu le vendredi 18 novembre dès 19 h avec saucisses au vin.

Pour de plus amples informations sur les différentes animations proposées, rendez-vous sur « Facebook » « Café, Baguette et Mirabelle ... » où je publie les affiches, les horaires et les évènements à venir.

## Le climat à Cheyssieu en 2015 :

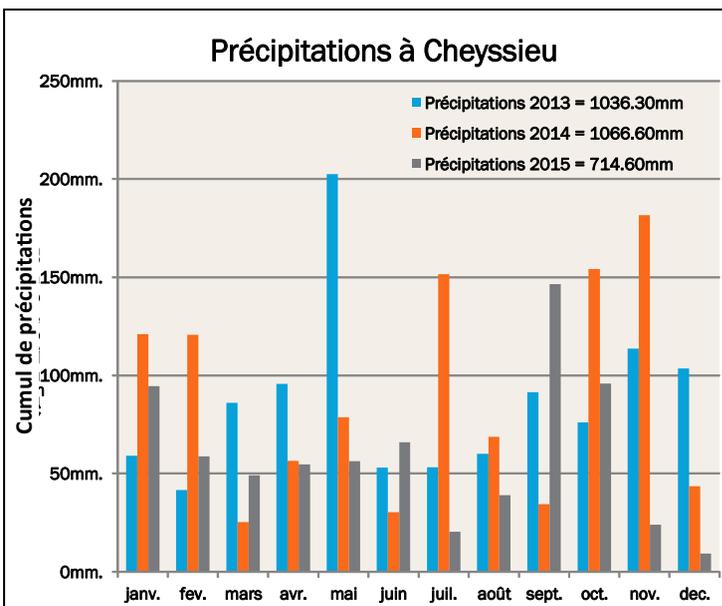
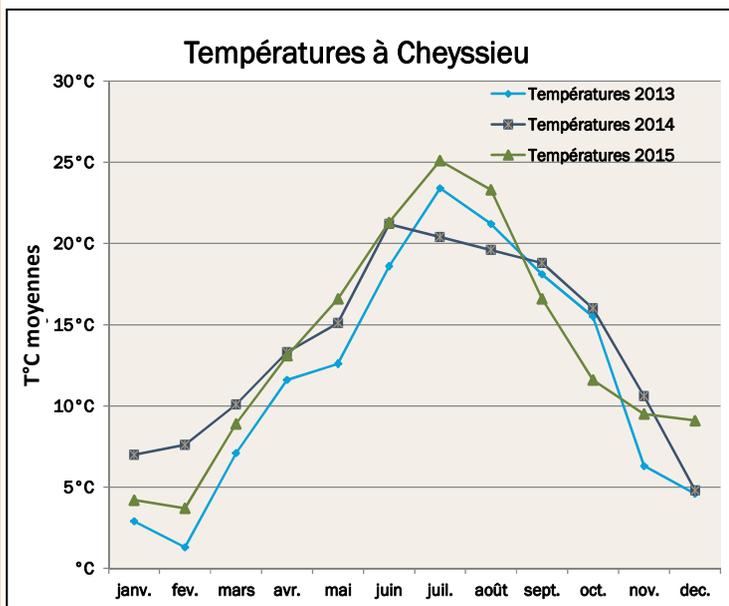
L'année a connu un temps chaud avec une pluviométrie inférieure de 30% à une année de référence.

L'hiver a été doux et humide avec des pluies importantes les 16 et 19 janvier. Nous avons eu des averses de neige en février mais le temps doux et ensoleillé est revenu sur mars, où la végétation a démarré rapidement : les premières tontes de gazon ont eu lieu dans les jardins. Le mois d'avril a été très beau et chaud avec des températures dépassant souvent les 25°. L'arrosage a souvent été nécessaire... Le mois de mai a été chaud et venté.

En juin les températures ont dépassé les 35°, avec un temps lourd : des orages violents ont été observés les 1er, 6, 12 et 14 juin. La canicule a été déclarée dès le début du mois de juillet avec des températures souvent supérieures à 38° la journée, et 27° la nuit. Août a été sensiblement identique et des orages violents ont marqué les 12, 13 et 17 septembre.

Rappelons-nous de l'éclipse totale la nuit du 27 au 28 septembre à 4h00. L'automne a été printanier avec des températures souvent supérieures à 20° en novembre après la dissipation des brouillards épais du matin.

Le mois de décembre très doux nous a permis un Noël « au balcon ». Ce mois restera marqué par une température moyenne de 9.1° contre 4.6°, une année de référence...



## Cheyssieu : commune active contre le réchauffement climatique et engagée dans les économies d'énergie

Depuis de nombreuses années, le conseil municipal fait l'effort de s'engager dans une dynamique écologiquement responsable.

Les rénovations de bâtiments ont toutes été inscrites dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE) : agrandissement et rénovation de l'école ; mise en conformité et rénovation de la mairie avec mise en place de panneaux solaires ; changement des luminaires d'éclairage public avec lampes à faible consommation ; extinction de l'éclairage public dans les hameaux de 23h à 5h ; mise en place d'un plan « zéro phytosanitaire » pour l'entretien des espaces verts de la commune ; création de trottoirs et chemins d'accès pour favoriser les « déplacements doux » ; changement du système de chauffage prévu en 2016 pour l'école et l'église avec la création d'une chaufferie bois granulés.

**Béaux**  
ELECTRICITE  
St Clair du Rhone  
04 74 56 44 30  
ets.beaux@wanadoo.fr

**PLATRERIE - PEINTURE - DÉCORATION**  
Revêtements sols et murs  
**S.A.R.L. MARRON Frères**  
sarl au capital de 8000,00 euros RCS Vienne B39889130900013 siret  
Z.A DE VOSSERE 38200 JARDIN  
TEL : 04 74 85 41 78 FAX : 04 74 85 03 89  
Courriel : sarlmarronfreres@aol.com T.V.A INTRACOMMUNAUTAIRE FR 71398891309

## Les agriculteurs sont eux aussi engagés dans une agriculture durable



4 exploitations agricoles de la vallée de la Varèze se sont regroupées pour construire un nouveau modèle de l'agriculture à travers le GIE de la Varèze : Earl Champ de Bied (Guillaume et Bruno Genin, de Cheyssieu), Earl « les saveurs du village » (Sylvain et Yves Goubet, de Cheyssieu), Christian Piaton et Luc Chosson de Vernioz.

Depuis janvier 2012, le GIE de la Varèze fait partie des exploitations Iséroises volontaires et représentatives de la diversité de notre territoire qui se sont regroupées en un réseau FERME ECOPHYTO.

L'objectif est simple mais ambitieux : « comment réduire le recours aux produits phytosanitaires, mieux gérer l'épandage de fertilisants, de manière durable, sans altérer les performances technico-économiques ? »

Ainsi, les exploitations ont fait le choix de prendre du recul en diagnostiquant l'état de leur sol pour comprendre leur fonctionnement et adapter une nouvelle approche globale du système de production. Les modes culturaux ont été entièrement redéfinis pour privilégier le travail du sol, la technique du « semis direct », le binage au lieu du désherbage chimique, le semis de cultures dérobées pendant la phase hivernale...

Cette démarche est également accompagnée d'un raisonnement systématique dans l'utilisation des pesticides avec au préalable un diagnostic « au champ ». Celui-ci est réalisé systématiquement avant une intervention chimique afin d'évaluer son impact économique et environnemental.

L'approche vise également à limiter les risques de pollution en sécurisant les pratiques et installations sur l'exploitation. Ainsi, le GIE de la Varèze a investi dans une plateforme de remplissage et nettoyage des pulvérisateurs. Cette démarche a été accompagnée par les services de la DDT, Agence de l'eau, MISE, Conseil Général, Chambre d'agriculture de l'Isère et Coopérative Dauphinoise.

Des résultats probants classe ce groupe d'agriculteurs comme groupement d'intérêt économique agricole écologique « modèle » pour le département de l'Isère.

Dans le cadre de la semaine de l'environnement de la vallée de la Varèze en avril 2015, une présentation a été faite « au tout public » de ces équipements et de ce modèle d'une nouvelle agriculture sur la Ferme Eco-phyto de Cheyssieu.

**Méchaud Johan**

Chauffage toutes énergies - Maintenance chauffage  
Climatisation - Plomberie Sanitaire

Tél. 06 69 23 15 59  
04 74 79 51 65

768 Route de Cuillery  
38550 Cheyssieu  
mechaud.johan@orange.fr

**Eto Boucher**  
PAYSAGISTE

Création et entretien  
Jardins & espaces verts

Plantation - Gazon - Elagage - Pavage - Dallage - Plancher bois  
Enrochement - Terrassement - Maçonnerie paysagère  
- Eclairage Arrosage - Entretien des espaces verts

ZA RN7 Louze, rue du Bourbourey - 38550 Clonas /Varèze  
Tél. 04 74 58 88 73

boucherpaysagiste@orange.fr • www.boucher-paysagiste.com

**SMTS**  
Groupe TRAYNARD

Génie civil  
Travaux spéciaux

Impasse Renivet 38150 SALAISE SUR SANNE  
Tel . : 04 74 78 20 86 Fax : 04 74 78 17 80

**MENUISERIE DE BATIMENT**  
AGENCEMENT DE CUISINES ET D'INTERIEUR

**Maurice Richard**  
CHEYSSIEU  
☎ 04 74 84 97 49  
TOURNAGE SUR BOIS

# Calendrier des manifestations

## JANVIER-FEVRIER

Date	Association	Manifestation
jeu 7 janv	Municipalité	Vœux du Maire
jeu 14 janv	Club la joie de vivre	Assemblée générale
sam 30 janv	Club la joie de vivre	Concours de belote
dim 31 janv	Sou des écoles	Matinée couscous
sam 6 févr	supporters ASSE	Loto à St Alban du Rhône
dim 14 févr	ACCA Diane de Louze	Matinée boudin

## MAI-JUIN

Date	Association	Manifestation
dim 8 mai	ABAC (boules)	Concours de boules à Assieu
dim 8 mai	Municipalité	Défilé
dim 8 mai	Espoir contre	Marche à St Prim
Jeu 12 mai	ABAC (boules)	Journée pêche
Sam 14 mai	ASC (foot)	Concours de pétanque
Sam 21 mai	ACCA Diane de	Safari truites
Sam 28 mai	Sou des Ecoles	Concours de pétanque
Jeu 2 Juin	ABAC (boules)	Challenge G. Goubet
Dim 5 juin	LAC	Vide grenier
Mer 8 juin	ABAC (boules)	Challenge S. Martel
Sam 11 juin	ASC (foot)	Tournoi féminines
Dim 12 Juin	ACCA Diane de Louze	Assemblée générale
Ven 17 Juin	ASC (foot)	Assemblée Générale
sam 18 Juin	Sou des écoles	Kermesse
Sam 25 juin Dim 26 juin	ACCA Diane de Louze	Ball trap
Sam 25 juin	VIVADIMI	Vivadimi en fête
Dim 26 juin	supporters ASSE	Assemblée Générale

## MARS-AVRIL

Date	Association	Manifestation
sam 5 mars	ASC (foot)	Tournoi PS3
dim 6 mars	ASC (foot)	Matinée moules frites
sam 12 mars	LAC	Soirée dansante
sam 19 mars	Municipalité	Défilé
sam 19 mars dim 20 mars	Sou des écoles	Concours de belote
ven 1er avril	OVIV	Assemblée Générale
du 4 au 9 avril	OVIV	Semaine environnement
sam 9 avr	ABAC (boules)	Concours de AS
dim 10 avr	Sou des écoles	Loto à Auberives
sam 16 avril dim 17 avril	AKOF TOGO	Journée africaine
sam 30 avril	ASC (foot)	Tournoi U9 U10 U11

## JUILLET-AOUT

Date	Association	Manifestation
sam 2 juil	LAC	Fête de l'été
sam 27 août	ABAC (boules)	Challenge Denolly à Assieu

## SEPTEMBRE-OCTOBRE

Date	Association	Manifestation
sam 10 sept	ABAC (boules)	Challenge Louis Rivellini
ven 16 sept	LAC	Assemblée générale
jeu 22 sept	Sou des écoles	Assemblée générale
Ven 23 sept	ASC (foot)	Tournoi vétérans
Sam 24 sept	AKOF TOGO	Assemblée générale
Sam 1er Oct	Club la joie de vivre	Concours de coinche

## NOVEMBRE-DECEMBRE

Date	Association	Manifestation
Dim 6 nov	ASC (foot)	Moules diots
Ven 11 nov	Municipalité	Défilé
Ven 11 nov	supporters ASSE	Matinée moules frites
Sam 26 nov	ABAC (boules)	Bal à Assieu
Dim 27 nov	Sou des écoles	Matinée
Jeu 8 déc	LAC	Illuminations

2

0

1

6